

Outil 1



Représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques

Étude cartographique des bonnes pratiques
dans les États membres du Conseil de l'Europe

**Recommandations visant à assurer
la pleine participation des Roms
et des Gens du voyage à la conception
des programmes scolaires et
des matériels pédagogiques**

Outil 2



**BOÎTE À OUTILS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE
DES ROMS ET/OU DES GENS DU VOYAGE**

Outil 1

Représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques

Étude cartographique des bonnes pratiques
dans les États membres du Conseil de l'Europe

Outil 2

Recommandations visant à assurer la pleine participation des Roms et des Gens du voyage à la conception des programmes scolaires et des matériels pédagogiques

**BOÎTE À OUTILS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE
DES ROMS ET/OU DES GENS DU VOYAGE**

Édition anglaise : *Toolkit for teaching Roma and/or Traveller history*
ISBN 978-92-871-9617-0
ISBN 978-92-871-9618-7 (PDF)

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.
Le texte source doit toujours être cité comme suit :
« © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Division publications et identité visuelle, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Division Roms et Gens du voyage, Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex, courriel : roma.team@coe.int.

Conception de la couverture et mise en page : Pointillés.

Photos de couverture : Institut européen des arts et de la culture roms (ERIAC).

Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int/fr/>

ISBN 978-92-871-9650-7
ISBN 978-92-871-9651-4 (PDF)
© Conseil de l'Europe, février 2026
Imprimé en République tchèque.

Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Cette note de bas de page explicative n'est pas une définition des termes Roms et/ou Gens du voyage.

Table des matières

Outil 1 – Représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériaux pédagogiques – Étude cartographique des bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe	5
Introduction	7
L'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage et son intégration dans les programmes scolaires nationaux et les matériaux pédagogiques	13
L'enseignement de l'Holocauste des Roms et des autres persécutions historiques	27
Les activités de formation	31
Les activités extrascolaires et les activités de recherche	35
Conclusions	43
Récapitulatif des bonnes pratiques en matière d'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage pouvant être développées dans les États membres	45
Annexe	47
Outil 2 – Recommandations visant à assurer la pleine participation des Roms et des Gens du voyage à la conception des programmes scolaires et des matériaux pédagogiques	49
Recommandations visant à assurer la pleine participation des Roms et des Gens du voyage à la conception des programmes scolaires et des matériaux pédagogiques	51

Outil 1

Représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques

Étude cartographique des bonnes pratiques
dans les États membres du Conseil de l'Europe

Delia Grigore

Introduction

Le Conseil de l'Europe met actuellement en œuvre son Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025), dont l'un des domaines d'action prioritaires est de soutenir l'accès à une éducation et à une formation inclusives de qualité (domaine prioritaire 5.3). Dans ce contexte, et conformément à son mandat pour la période 2024-2027, le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) élabore un programme de renforcement des capacités ainsi que des outils visant à faciliter la mise en œuvre au niveau national de la Recommandation CM/Rec(2020)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériaux pédagogiques.

Le programme et les outils ont pour but d'aider les États membres à appliquer sur le plan national la Recommandation CM/Rec(2020)2 en renforçant les capacités de leurs institutions à concevoir des programmes et des manuels scolaires qui suivent les principes énoncés dans la recommandation ou à les adapter en ce sens. Les États membres peuvent par conséquent utiliser la présente étude lorsqu'ils conçoivent des programmes, des politiques et des initiatives.

Des données reflétant la situation dans les États membres ont été recueillies au moyen d'un questionnaire transmis aux membres du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), ainsi qu'aux membres de l'ADI-ROM. Sur la base de ces données, les bonnes pratiques mises en place dans les États membres pour assurer la représentation des Roms dans les programmes scolaires et les matériaux pédagogiques ont été mises en évidence et viennent compléter les informations tirées de l'étude « *The Representation of Roma in European Curricula and Textbooks* »¹ (« La représentation des Roms dans les programmes et les manuels scolaires européens »).

Les autres sources utilisées pour la recherche documentaire sont les suivantes :

- ▶ le service de recherche en ligne de l'Institut Georg-Eckert (GEI) sur les programmes scolaires « Curricula Workstation »² ;
- ▶ le catalogue en ligne de l'Institut Georg-Eckert sur les manuels scolaires « Textbook-Cat »³ ;
- ▶ l'exposé général sur la mémoire de l'Holocauste des Roms réalisé, sur la base des réponses des États participants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH)⁴ ;
- ▶ le Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe (2023) établi par l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHTHE)⁵.

1. Conseil de l'Europe, « *The Representation of Roma in European Curricula and Textbooks* » (La représentation des Roms dans les programmes et manuels scolaires européens), rapport conjoint commandé par le Conseil de l'Europe à l'Institut Georg-Eckert pour la recherche internationale sur les manuels scolaires, en partenariat avec le Fonds pour l'éducation des Roms, 2020 (en anglais uniquement), <https://repository.gei.de/items/dfeab91b-0ba4-42e8-880c-3133aaf19484>.
2. Institut Georg-Eckert, Curricula Workstation (Plateforme des programmes scolaires), <http://curricula-workstation.edumeres.net/lehrplaene>.
3. Institut Georg-Eckert, Research Catalogue on Educational Media (catalogue de recherche sur les médias éducatifs), <https://itbc.gei.de/?lng=en>.
4. OSCE/ODIHR, *Holocaust Memorial Days – An overview of remembrance and education in the OSCE region* (Journées de commémoration de l'Holocauste – Un aperçu de la mémoire et de l'éducation dans la région de l'OSCE), 2024 (en anglais uniquement), <https://www.osce.org/holocaustmemorialdays>.
5. OHTHE, Rapport général de l'OHTHE sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2023, www.coe.int/fr/web/observatory-history-teaching/general-report.

La présente étude cartographique vise à offrir une vue d'ensemble de la manière dont l'histoire et la culture des Roms sont représentées dans les programmes et les manuels scolaires des États membres compte tenu des limitations décrites ci-après. Elle constitue en outre une base d'analyse et d'interprétation de données, la plupart des données présentées étant des données agrégées pour l'ensemble des États membres du Conseil de l'Europe.

L'étude cartographique s'appuie en premier lieu sur les résultats du rapport de 2020, « The Representation of Roma in European Curricula and Textbooks », commandé par le Conseil de l'Europe à l'Institut Georg-Eckert et réalisé en partenariat avec le Fonds pour l'éducation des Roms (REF)⁶. Les principales conclusions de ce rapport sont les suivantes :

► **Une représentation limitée en ce qui concerne l'éventail des sujets examinés**

Lorsque les Roms sont mentionnés dans les manuels scolaires, le texte est principalement placé dans des encadrés ou dans les marges ou présenté en tant qu'étude de cas. On trouve très peu de références à la discrimination des Roms ou à des outils de prévention de l'hostilité envers les Roms. Les Roms sont présentés comme un groupe (souvent homogène) et non pas comme des personnes, et très peu d'informations sont fournies concernant la culture des Roms dans la société contemporaine.

► **Une présentation erronée des Roms dans les manuels scolaires**

Lorsque les informations concernant les Roms dans les manuels scolaires dépassent la simple description de la démographie nationale, les Roms sont principalement présentés comme des victimes ou de manière stéréotypée. Même lorsque des tentatives sont faites de présenter la culture romani, celles-ci tendent à renforcer les stéréotypes selon lesquels les Roms seraient des danseurs et des musiciens qui portent des vêtements traditionnels colorés.

► **Le rôle dans la société**

Lorsque les Roms sont mentionnés en tant que membres de la société, c'est le plus souvent dans des listes de données démographiques du pays concerné, sans description de l'histoire de la communauté, de sa culture ou de sa contribution à la société.

► **La reconnaissance des contributions des Roms**

Il est très rare que des manuels dressent le portrait de personnalités roms éminentes ou remarquables et, sauf exception, on n'y trouve que des mentions sommaires des initiatives passées de résistance aux persécutions et des actions actuellement menées par des militants roms pour lutter contre la discrimination et obtenir l'égalité des droits.

► **La mise en cause des préjugés**

Lorsqu'ils évoquent les stéréotypes pour les remettre en question, certains manuels les perpétuent, voire les aggravent.

Les conclusions de l'étude de l'Institut Georg-Eckert, à savoir que les informations qui concernent les Roms dans les programmes et les manuels scolaires sont insuffisantes et inexactes, révèlent également une absence de sources documentaires crédibles sur les Roms. Cette lacune conduit les ministères, les concepteurs de programmes et les éditeurs de manuels à exclure les Roms des programmes et des manuels, ou à n'y inclure que des informations fondées sur des valeurs sociales qui tendent à favoriser les préjugés, les idées fausses et l'ignorance à l'égard des citoyens et des résidents roms.

Les principales recommandations de l'étude de l'Institut Georg-Eckert à l'ensemble des parties prenantes mettent l'accent sur la nécessité de réviser les programmes et les manuels scolaires afin que les Roms y soient plus justement représentés, de lutter contre la discrimination et les stéréotypes et de promouvoir l'égalité. En particulier :

- **les ministères nationaux de l'Éducation** devraient veiller à ce que les Roms soient associés de manière appropriée à l'élaboration des programmes d'histoire, de géographie, de langue, de littérature, de sciences sociales et d'autres matières pertinentes ; les groupes de travail sur les programmes scolaires devraient comprendre des spécialistes de la représentation des Roms et des représentants de la société civile rom ; une formation appropriée devrait être dispensée aux enseignants ;

6. Conseil de l'Europe, cité ci-dessus.

- ▶ **les auteurs de manuels et les maisons d'édition** devraient intégrer des organisations et des auteurs roms au sein de leurs groupes et de leurs réseaux d'auteurs, et augmenter le nombre de références aux Roms dans les différents sujets, chapitres et thèmes, de sorte que les références aux Roms soient plus diversifiées et soient présentes dans un éventail plus large de domaines thématiques, de manuels et de programmes scolaires. Ils devraient également présenter des personnes d'origine ou d'identité rom et des initiatives menées par des Roms pour défendre leurs droits et lutter contre la discrimination, et traiter de l'histoire des communautés roms en Europe et de leur contribution aux arts, à la culture, à la science et à la politique ;
- ▶ **les organisations de la société civile** devraient mettre à disposition une liste de spécialistes de l'histoire, de la géographie, de la démographie et de la culture roms ainsi que d'autres sujets, nouer des relations avec les maisons d'édition et les auteurs, conclure des accords avec ces dernières en vue de leur fournir et de les aider à trouver des sources et des images qui représentent fidèlement les Roms, et organiser la formation des enseignants ;
- ▶ **le monde universitaire** devrait développer la recherche sur l'histoire et la culture des Roms ainsi que sur la contribution des Roms à la société, et faire en sorte que les auteurs roms et les historiens roms, ainsi que les spécialistes de l'histoire, de la culture et des sujets sociaux contemporains relatifs aux Roms soient plus nombreux au sein des réseaux de chercheurs et des associations d'auteurs européens et nationaux ;
- ▶ **le Conseil de l'Europe** devrait aider les États membres à mettre en œuvre la Recommandation CM/Rec(2009)4 du Comité des Ministres aux États membres sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe, en particulier la troisième partie de la recommandation ; conseiller et guider les États membres dans la révision et/ou le remplacement des manuels scolaires qui donnent une image négative des Roms ou qui renforcent les stéréotypes, et les aider parallèlement à intégrer une nouvelle représentation des Roms dans les manuels et les programmes scolaires ; renforcer l'application des textes juridiques pertinents et leur suivi, en mettant l'accent sur les aspects liés à la représentation des Roms dans les programmes et les manuels scolaires, ainsi que sur le système éducatif en général.

Enquête auprès des États membres

La présente étude cartographique est également fondée sur les réponses à un questionnaire adressé aux États membres, qui viennent compléter les informations tirées de l'étude du BIDDH « Holocaust Memorial Days – An overview of remembrance and education in the OSCE region 2022 »⁷, de l'étude « Analyse de la représentation des thèmes liés à l'histoire et à la culture roms dans les programmes d'enseignement et d'apprentissage des écoles primaires et secondaires de la République de Serbie »⁸ menée en 2023 en partenariat avec l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR), et de l'étude réalisée par Imke Rath et Riem Spielhaus, de l'Institut Leibniz pour les médias éducatifs en 2020⁹.

Vingt-deux États membres ont répondu au questionnaire : l'Allemagne, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie.

L'analyse suit la structure du questionnaire, en utilisant, parmi les informations fournies par les États membres, celles qui peuvent être qualifiées de bonnes pratiques ou de pratiques prometteuses, qui répondent aux questions et qui traitent clairement des problèmes soulevés.

7. OSCE/ODIHR (2024), *op. cit.*

8. Conseil de l'Europe et IEACR, « Analiza zastupljenosti tema iz istorije i kulture Roma u programima nastave i učenja u osnovnim i srednjim školama u Republici Srbiji », 2023 (en serbe uniquement), <https://rm.coe.int/analiza-zastupljenosti-tema-iz-istorije-i-kulture-roma-u-programima-na/1680ada1ca>.

9. Rath, Imke et Spielhaus, Riem, *Schulbücher und Antiziganismus: Zur Darstellung von Sinti und Roma in aktuellen deutschen Lehrplänen und Schulbüchern* (Manuels scolaires et antitsiganisme : la représentation des Sintis et des Roms dans les programmes scolaires et les manuels scolaires allemands actuels), 2021 (en allemand uniquement), <https://www.gei.de/en/research/publications/details/imke-rath-and-riem-spielhaus-schulbuecher-und-antiziganismus-zur-darstellung-von-sinti-und-roma-in-aktuellen-deutschen-lehrplaenen-und-schulbuechern>.

Limites de l'étude

Les limites de l'étude sont les suivantes :

- ▶ le taux de réponse au questionnaire est relativement faible ;
- ▶ l'étude est exclusivement le fruit de recherches documentaires, faute de ressources disponibles pour se rendre dans les pays et observer la réalité sur le terrain ;
- ▶ le manque de ressources a également eu une incidence sur le recueil du point de vue des organisations de la société civile roms ou œuvrant en faveur des Roms, qui est peu représenté dans l'étude. La seule contribution recueillie est celle d'un organisme ayant le statut d'observateur auprès de l'ADI-ROM, l'IEACR, compte tenu de son expertise en la matière et du fait que ses adhérents sont issus de plusieurs États membres ;
- ▶ les initiatives, projets et programmes présentés par les États membres sont qualifiés dans l'étude de « bonnes pratiques » ou de « pratiques prometteuses ». Certaines pratiques sont toujours en cours ; pour d'autres, en l'absence d'évaluation, rien ne permet d'établir qu'il s'agit bien de « bonnes pratiques ». C'est pourquoi l'étude mentionne également les pratiques jugées « prometteuses » ;
- ▶ la présente étude examine comment l'histoire et la culture des Roms sont représentées dans les programmes et les manuels scolaires des États membres seulement dans la mesure où lesdits programmes et manuels sont accessibles en ligne. En outre, les limites linguistiques n'ont pas permis de procéder à une analyse approfondie et exhaustive des matériels. Compte tenu de ces limites, aucune analyse du contenu ou du discours visant à évaluer la qualité de la représentation de l'histoire et de la culture des Roms et des Gens du voyage dans les programmes et les manuels scolaires n'a été effectuée.

Cadre juridique de la réforme de l'éducation et de l'inclusion de nouveaux sujets dans les programmes et les manuels scolaires nationaux

La plupart des États membres disposent d'un cadre juridique clair pour engager une réforme de l'éducation et intégrer de nouveaux éléments dans les programmes scolaires. La mise en œuvre de ce processus nécessite le plus souvent de modifier la législation relative à l'éducation.

La procédure peut être engagée par le ministère de l'Éducation au niveau national, par le parlement national, par un groupe très important de citoyens ou par les organes compétents au niveau régional/ cantonal s'il s'agit d'États fédéraux (comme l'Allemagne, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine et la Suisse). Le projet de loi est ensuite soumis au parlement ou à l'Assemblée nationale où il est examiné, modifié, voté, officiellement adopté et promulgué.

Les nouveaux programmes scolaires sont élaborés par des experts et approuvés par le ministère de l'Éducation ou ses organes subordonnés spécialisés.

En Allemagne, l'enseignement scolaire est organisé selon un système fédéral ; les 16 Länder ont des programmes scolaires différents et les manuels scolaires sont généralement fournis par des maisons d'édition commerciales qui intègrent les sujets définis par les différents programmes.

On retrouve la même situation en Suisse : le système scolaire suisse n'est pas défini au niveau national mais au niveau cantonal, de sorte que l'éducation relève principalement de la responsabilité des cantons.

En règle générale, dans les États membres qui reconnaissent les minorités nationales, les Constitutions respectives intègrent les principes de préservation de la diversité, de respect de l'identité ethnique de chaque citoyen et citoyenne et du droit des minorités nationales de préserver et de développer leur identité culturelle. En Bulgarie, l'éducation interculturelle est régie par des ordonnances gouvernementales. Elle est soit intégrée en tant que sujet distinct permettant aux élèves d'acquérir des compétences spécifiques, soit intégrée dans les matières de l'enseignement général pour approfondir les compétences acquises pendant les heures d'enseignement facultatif.

Dans certains États membres (par exemple le Royaume-Uni, en Angleterre), bien que les enseignants doivent suivre le programme scolaire national pour toutes les matières, ils bénéficient d'une certaine souplesse dans leur classe pour adapter le contenu du programme national aux besoins de leurs élèves, et les académies ont la liberté d'innover avec leur programme scolaire.

Dans certains États membres (par exemple le Royaume-Uni, en Irlande du Nord), des organisations non gouvernementales (ONG), telles que des associations de soutien aux Roms et aux Travellers, peuvent demander la modification du programme scolaire national et du contenu de la formation obligatoire des enseignants en exercice ou nouvellement diplômés. L'organisme gouvernemental responsable d'Irlande du Nord – le Conseil des programmes, des examens et des évaluations (CCEA) – examine les contenus proposés pour inclusion lors de la révision du programme scolaire.

Conclusions

Les pays où il est le plus facile et le plus rapide de modifier la législation relative à l'éducation et de réformer les programmes scolaires offrent davantage de possibilités d'intégrer de nouveaux thèmes et sujets, tels que l'histoire et la culture des Roms et des Gens du voyage et leurs contributions aux valeurs nationales, dans l'enseignement scolaire, les programmes scolaires, les manuels scolaires et autres matériels pédagogiques. Dans les États membres ayant mis en place de solides procédures de consultation sur les réformes de l'éducation associant l'ensemble des parties prenantes (parents, enseignants, élèves, chercheurs, représentants d'organisations de la société civile, en particulier d'associations œuvrant en faveur des Roms et/ou des Gens du voyage), il est plus probable que l'histoire et la culture des Roms et/ou des Gens du voyage soient intégrées dans les matériels pédagogiques.

L'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage et son intégration dans les programmes scolaires nationaux et les matériels pédagogiques

Bonnes pratiques et pratiques prometteuses dans les États membres

S'il existe peu de bonnes pratiques confirmées dans les États membres concernant l'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage et son intégration dans les programmes scolaires nationaux et les matériels pédagogiques, des pratiques prometteuses importantes ont été relevées et pourraient être suivies par d'autres États membres.

Autriche

En Autriche, un éventail très large de matériels pédagogiques est disponible.

- ▶ Avec le projet Romane Thana¹⁰, le ministère fédéral de l'Éducation, des Sciences et de la Recherche, en coopération avec l'association Romano Centro, a donné un élan majeur à l'enseignement de l'histoire des Roms et des Sintis dans les établissements scolaires autrichiens. Le projet vise à faire mieux connaître les conditions de vie, l'histoire et les récits des Roms et des Sintis, à faire prendre conscience de la discrimination qu'ils subissent depuis des siècles et à contribuer à réduire les préjugés. Les matériels pédagogiques ont été élaborés pour être utilisés à partir de la cinquième année, essentiellement dans le cadre de l'enseignement de l'histoire, des sciences sociales et politiques, de la géographie, de l'économie et de l'allemand. Le Centre polis (Zentrum polis – Politik Lernen in der Schule) met à disposition, au nom du ministère fédéral de l'Éducation, des Sciences et de la Recherche, des matériels didactiques et pédagogiques concernant l'exclusion sociale des Roms et des Sintis en Autriche et en Europe¹¹.
- ▶ Une brochure intitulée « Les Roms en Autriche – Émancipation d'un groupe ethnique »¹², publiée par le ministère fédéral de l'Éducation, des Sciences et de la Recherche, présente l'histoire du groupe ethnique des Roms d'Autriche – son arrivée en Autriche, la politique d'extermination nationale-socialiste, sa reconnaissance en tant que groupe ethnique et l'attentat d'Oberwart. L'accent est placé sur le groupe ethnique des Roms (les Roms dits « autochtones »), les mouvements migratoires de la dernière décennie et la situation actuelle des Roms dits « migrants » (allochtones), examinée au cas par cas. Le chapitre intitulé « Travail de mémoire pour les Roms autrichiens victimes du national-socialisme » fournit des informations sur la commémoration et les journées du souvenir. La culture et la religion des Roms autrichiens sont présentées. Un court chapitre élargit la perspective et examine la situation actuelle des Roms en Europe. Pour une utilisation en milieu scolaire, un projet d'enseignement portant sur l'expérience vécue par un survivant de l'Holocauste est fourni, ainsi que des liens et des conseils concrets pour aborder le sujet en classe.

10. Pour plus de détails, voir www.romane-thana.at (uniquement en allemand).

11. Pour plus de détails, voir (uniquement en allemand) : www.politik-lernen.at/tipp14_romaineuropa ; pour des informations générales en anglais, voir www.politik-lernen.at/basic_principles.

12. Zentrum polis – Politik Lernen in der Schule, Roma in Österreich. Geschichte und Gegenwart (Roms en Autriche. Histoire et présent), juillet 2024, www.politik-lernen.at/pa_romainoesterreich#:~:text=Roma%20in%20C3%96sterreich.,Geschichte%20und%20Gegenwart,Kooperation%20mit%20ERINNERN%3AAT%20C3%BCberarbeitet.

Bosnie-Herzégovine

L'intégration de l'histoire et de la culture des Roms dans les programmes et manuels scolaires et de la langue romani dans les établissements scolaires en tant que matière facultative ou par d'autres biais est l'un des objectifs du volet « Éducation » du Plan d'action 2021-2025 de la Bosnie-Herzégovine en faveur des Roms¹³, adopté par le Conseil des ministres le 20 avril 2022.

Dans la *Republika Srpska* de la Bosnie-Herzégovine, les programmes d'histoire et de langue serbe de l'enseignement primaire incluent l'histoire des Roms.

Bulgarie

En Bulgarie, le conte populaire rom intitulé « Le Bon Rom » fait partie du programme de troisième année de la matière « Langue et littérature bulgares ».

Croatie

En 2020, le ministère des Sciences et de l'Éducation de la République de Croatie a adopté le programme de la matière facultative « Langue et culture de la minorité nationale rom » pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Il s'agit de développer chez les élèves appartenant à la minorité nationale rom des compétences de communication ainsi que des compétences interculturelles et civiques et de les aider à prendre conscience de leur propre identité dans un environnement multiculturel, en apprenant leur langue maternelle et leur histoire et en cultivant leur culture en tant que concept dynamique.

Finlande

La Politique nationale de la Finlande relative aux Roms (ROMPO) pour la période 2023-2030¹⁴ est fondée sur le cadre stratégique de l'Union européenne pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms. Elle prévoit deux mesures qui concernent directement les matériels pédagogiques et leur contenu, à savoir les propositions d'action 34 et 35 :

- ▶ ROMPO 3, proposition d'action 34 : mettre en œuvre un projet de révision des chapitres portant sur les Roms dans les matériels pédagogiques de l'enseignement de base et de l'enseignement professionnel, et formuler des propositions pour améliorer ces contenus ;
- ▶ ROMPO 3, proposition d'action 35 : sur la base du rapport de révision des matériels pédagogiques, sensibiliser les concepteurs desdits matériels aux questions relatives aux Roms et, dans la mesure du possible, faire en sorte qu'ils prennent en compte les améliorations et les ajouts proposés concernant les Roms dans le rapport de révision.

Lorsque les sujets des droits humains et de la discrimination sont étudiés, les Roms sont mentionnés selon les compétences et les connaissances de l'enseignant en la matière. Lorsque le sujet de l'enseignement est, par exemple, les minorités nationales traditionnelles, les Roms sont aussi mentionnés.

Le « Programme scolaire national de l'enseignement secondaire général de deuxième cycle »¹⁵ (2004) comprend six pages sur la culture et l'histoire des Roms et définit les objectifs de l'instruction. L'enseignement porte sur la langue romani, les traditions roms orales et écrites, l'histoire et la diffusion de la langue et de la culture romani, la littérature et les autres arts roms, et la langue et la culture romani dans la société moderne.

-
13. Gouvernement de Bosnie-Herzégovine, Action plan of Bosnia and Herzegovina for social inclusion of Roma 2021-2025 (Plan d'action 2021-2025 de la Bosnie-Herzégovine pour l'intégration sociale des Roms) (en anglais uniquement), <https://www.rcc.int/romaintegration2020/participants/2/bosnia-and-herzegovina>.
 14. Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Finland's National Roma Policy (ROMPO) 2023–2030, (Politique nationale de la Finlande relative aux Roms (ROMPO) pour la période 2023-2030), Helsinki, 2023 (en anglais uniquement), <https://julkaisut.valtioneuvosto.fi/items/d8db0d4a-c74e-4dc1-9d26-05949e47c3f0>.
 15. Agence nationale pour l'éducation, Finland National Core Curriculum for Upper Secondary General Education for Young People (Programme national de base pour l'enseignement secondaire général supérieur destiné aux jeunes, Finlande), 2019 (en anglais uniquement), <https://www.oph.fi/en/education-system/general-upper-secondary-education>.

Allemagne

En Allemagne, la Commission indépendante sur l'antisiganisme, qui a travaillé entre 2019 et 2021 pour le compte du ministère allemand de l'Intérieur, a demandé à l'Institut Leibniz pour les médias éducatifs (Leibniz-Institut für Bildungsmedien) de procéder à une analyse approfondie de la représentation des Sintis et des Roms dans les programmes et les manuels scolaires actuels. Voici certaines de ses conclusions :

- ▶ le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie du Nord-Westphalie mentionnent plus fréquemment les Sintis et les Roms non seulement dans leurs programmes scolaires, mais aussi dans leurs manuels scolaires. L'intégration du sujet dans les programmes scolaires a donc un effet sur les éditions de manuels scolaires propres à chaque État ;
- ▶ bien que cela ne soit ni encouragé ni exigé dans les programmes scolaires, les manuels de certains États tels que la Saxe-Anhalt, le Schleswig-Holstein et la Thuringe traitent également des Sintis et des Roms ;
- ▶ l'analyse des programmes et des manuels scolaires a permis d'identifier six sujets au total dans le cadre desquels les Sintis et les Roms sont étudiés : les crimes de la dictature nazie (y compris la culture du souvenir qui y est liée), les persécutions au Moyen Âge, les migrations (en particulier vers l'Allemagne), les droits humains/les droits fondamentaux/la protection des minorités, la diversité sociale ou l'extrémisme/le racisme en tant que menace pour la démocratie et, dans certains cas, ils sont mentionnés en relation avec le développement de l'Union européenne.

Au niveau national, la Conférence permanente des ministres de la Culture des Länder a collaboré avec le Conseil central des Sintis et des Roms allemands et l'Alliance pour la solidarité avec les Sintis et les Roms d'Europe¹⁶. Le 8 décembre 2022, ils ont prononcé une déclaration commune sur l'intégration de l'étude de l'histoire et de la situation actuelle des Sintis et des Roms dans l'enseignement scolaire¹⁷.

Ils ont déclaré :

La présente déclaration commune vise à faire en sorte que les Sintis et les Roms soient reconnus en tant que membres des sociétés allemande et européenne, en particulier en tant que citoyens de l'Allemagne et d'autres pays européens, et comme faisant partie intégrante de l'histoire et de la culture allemandes et européennes dans l'enseignement scolaire. Il convient de donner aux élèves une image authentique et différenciée des réalités multiples de la vie des Sintis et des Roms. Cela inclut l'Holocauste des Sintis et des Roms européens, sans pour autant s'y limiter.

Pour atteindre cet objectif, les principes suivants doivent être respectés :

- ▶ la fourniture d'informations et de connaissances authentiques sur l'histoire et le présent des Sintis et des Roms est une condition préalable essentielle. Il s'agit d'une étape importante si l'on veut corriger les idées préconçues courantes et contribuer à la mission éducative de l'école – une mission d'éducation à l'histoire et à la politique axée sur les droits humains ;
- ▶ la façon dont sont traitées les minorités permet de mesurer le degré de compréhension démocratique dans la politique et au sein de la société, ainsi que le niveau de respect des droits humains. En raison de son histoire, l'Allemagne porte une grande responsabilité et devrait contribuer à lutter contre l'antisiganisme dans ses institutions éducatives en reconnaissant l'antisiganisme comme un phénomène de société, en sensibilisant à ses différentes formes et en facilitant la reconnaissance des structures antisiganistes et la lutte contre la discrimination et l'exclusion. La formation des enseignants joue un rôle particulièrement important à cet égard ;

16. Ministère fédéral allemand de l'Intérieur, Tackling Antigypsyism, Ensuring Participation – National Strategic Framework to Implement the EU Roma Strategic Framework in Germany (Lutter contre l'antisiganisme, favoriser la participation – Cadre stratégique national pour mettre en œuvre le cadre stratégique de l'Union européenne en faveur des Roms en Allemagne), 2022 (en anglais uniquement), www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/EN/veroeffentlichungen/2022/2022-eu-roma-strategic-framework.html.

17. Conférence permanente des ministres de l'Éducation, Conseil central des Sintis et des Roms allemands, Alliance pour la solidarité avec les Sintis et les Roms d'Europe, Joint Declaration: More History and Culture of the Sinti and Roma to Be Taught in Schools (Déclaration commune visant à transmettre l'histoire et le présent des Sintis et des Roms dans les écoles), 2022 (en anglais uniquement), <https://zentralrat.sintiundroma.de/en/joint-declaration-more-history-and-culture-of-the-sinti-and-roma-to-be-taught-in-schools/>.

- ▶ les Sintis et les Roms doivent être reconnus comme faisant partie intégrante de l'histoire allemande et européenne et comme des personnes qui maîtrisent leur propre destin, qui agissent de manière réfléchie, qui jouissent de droits égaux et qui ne doivent pas être réduites à leur passé de persécution et de victimisation ;
- ▶ le mouvement des droits civiques lancé dans la période d'après-guerre par les Sintis et les Roms a révélé la volonté politique de cette minorité. La reconnaissance du génocide nazi, l'érection d'un mémorial à Berlin et les traités négociés au niveau de l'État témoignent de leurs succès politiques.

Les services compétents au sein des ministères et des administrations scolaires doivent veiller à ce que :

- ▶ des connaissances soient transmises sur l'histoire et la situation actuelle des Sintis et des Roms dans une perspective critique de l'antisiganisme lors de la formation initiale et complémentaire des enseignants ;
- ▶ les équipes de direction des écoles soient sensibilisées à l'importance de ce sujet.

Il convient d'intégrer cela dans les programmes des établissements de formation de l'État, en coopération avec les programmes de formation proposés par la société civile et les universités. Les programmes de formation existants sur la démocratie, les droits humains et la prévention et la lutte contre la discrimination peuvent être utilisés et, au besoin, étendus. Cela s'applique aussi bien à la formation des enseignants qu'à celle des autres professionnels de l'éducation.

Il faudrait convaincre les éditeurs de manuels scolaires et les auteurs d'autres supports éducatifs de procéder à une analyse critique des connaissances précédemment transmises sur les Sintis et les Roms, de vérifier leur quantité et leur qualité et de les modifier en conséquence pour les nouvelles éditions. Les Sintis et les Roms devraient être présentés comme faisant naturellement partie de la société allemande dans les manuels scolaires et autres matériels pédagogiques, quelle que soit la matière étudiée.

Brandebourg

Dans le Brandebourg, les Roms et les Gens du voyage sont mentionnés dans les manuels scolaires et les matériels pédagogiques courants de sciences sociales (pour les classes de cinquième et de sixième année). Le manuel « Deutsche Sinti und Roma » (« Sintis et Roms allemands ») de l'université de Potsdam est consacré à l'intégration de ce groupe cible en tant que minorité en classe. Ce document contient également des supports et des conseils pour l'apprentissage extrascolaire.

Ville libre hanséatique de Brême

Les programmes d'enseignement du Land de Brême sont formulés en mettant l'accent sur les compétences et ne dressent donc pas de liste complète et détaillée des sujets et des contenus étudiés. Les normes et les objectifs d'apprentissage qui offrent une certaine souplesse pour tenir compte de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage peuvent donc concerner plusieurs matières. En particulier, les matières « Société et politique », « Histoire », « Politique », « Science de l'environnement mondial » (marquées par des sujets historiques, géographiques, sociaux, économiques et politiques), « Religion », « Allemand », « Langues étrangères » et « Musique » peuvent être des points de départ intéressants pour aborder ces questions. Les sujets intitulés « Les règles de vie en commun », « Vivre ensemble au sein de communautés et de groupes », « Les valeurs et traditions d'ici et d'ailleurs », les discussions concernant les droits humains et les droits de l'enfant, ainsi que le programme de sciences sociales offrent diverses occasions de traiter des minorités nationales sur les plans historique, sociopolitique et culturel en classe.

Lors des examens finaux de 2023 (Abitur), l'accent a été explicitement placé sur l'antisiganisme (avec comme sujet « Les Sintis et les Roms dans l'Empire germanique »). Pour s'y préparer, les enseignants ont suivi plusieurs sessions de formation (en ligne) en 2021 et 2022. En outre, le domaine d'apprentissage interdisciplinaire « Développement mondial » porte sur des compétences fondamentales et couvre une variété de sujets qui offrent de multiples possibilités de traiter de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage : par exemple « Diversité des valeurs, des cultures et des conditions de vie » ; « Diversité et inclusion » ; « Structures et évolutions démographiques » ; « Règles politiques, démocratie et droits humains ».

En ce qui concerne les manuels scolaires, le manuel « Zeitreise » (Zeitreise Band 3 (2014) utilisé à Brême et en Basse-Saxe et Band 3, 2015, utilisé en Basse-Saxe), dans ses chapitres consacrés au national-socialisme, traite, outre du génocide des Juifs, de la persécution de diverses minorités. Sous le titre « Persécution des

Sintis et des Roms », l'article commence par évoquer leur long passé d'exclusion. Le terme « Zigeuner » est qualifié de terme péjoratif exogène, les personnes utilisant cette insulte à des fins d'exclusion devant en porter l'entièvre responsabilité (et non les personnes intéressées qui ne se reconnaissent pas dans ce qualificatif). C'est pourquoi les auteurs placent ce terme entre guillemets. Extrait du manuel :

« Les Sintis et les Roms ont immigré depuis l'Inde au Moyen Âge. De nombreux souverains ne leur ont pas accordé l'autorisation de séjourner sur leur territoire, si bien qu'ils ont été contraints de « voyager ». Les Sintis et les Roms gagnaient leur vie en tant que commerçants, artisans, musiciens ou artistes. Ils n'ont jamais trouvé de lieu où s'établir et ont été expulsés, emprisonnés ou tués. Depuis environ 1900, la police allemande surveillait systématiquement les Sintis et les Roms » (Zeitreise 3, « Differenzierende Ausgabe », p. 120 et suivantes).¹⁸

Hesse

Habituellement, les contributions culturelles des Sintis et des Roms sont étudiées dans le premier et dans le second cycle de l'enseignement secondaire dans les matières suivantes : « Histoire », « Politique et économie », « Sciences sociales », « Éthique », « Religion », « Allemand » et « Art ». Dans une étude à grande échelle sur les manuels scolaires, menée par l'Institut Leibniz pour les médias éducatifs/Institut Georg-Eckert en 2021, intitulée « Manuels scolaires et antitsiganisme. La représentation des Sintis et des Roms dans les programmes et les manuels scolaires allemands actuels »¹⁹, les programmes et les manuels scolaires utilisés en Allemagne ont été analysés. L'analyse a plus particulièrement porté sur les matières « Histoire », « Politique/sciences sociales » et « Géographie », ainsi que sur la matière « Éducation civique et sciences sociales » pour les niveaux du secondaire I et II. L'étude présente une vue d'ensemble de la façon dont les Sintis et les Roms sont présentés dans les programmes scolaires appliqués en Allemagne en 2019 et dans les manuels scolaires actuellement utilisés dans les Länder. En ce qui concerne la Hesse, 56 références ont été trouvées dans 11 manuels.

Mecklembourg-Poméranie-Occidentale

Les matières du programme scolaire dans lesquelles les Roms sont les plus représentés sont les suivantes :

- ▶ histoire, douzième année : « Exclusion, privation des droits et élimination des dissidents et des minorités » ;
- ▶ philosophie, huitième et neuvième années : « L'image de soi et l'image extérieure en tant qu'aspect de la connaissance de soi : puis-je m'imaginer comment je vivrais en tant que Sinto ou Rom ? »

Grèce

En Grèce, les Roms sont représentés dans le manuel d'histoire de la première année d'enseignement secondaire supérieur professionnel (*Epangelmatiko lykeio*), dans le chapitre intitulé « Histoire du monde moderne et contemporain de 1453 à nos jours dans le contexte de l'Holocauste ». L'un des acquis d'apprentissage attendus du nouveau programme d'histoire de troisième année du deuxième cycle de l'enseignement secondaire général (*Geniko lykeio*) est que les élèves comprennent qu'« outre les Juifs, les mêmes méthodes d'extermination, dans les mêmes lieux (camps de concentration) et exactement au même moment, ont été appliquées à d'autres groupes de population (par exemple les Roms, les prisonniers de guerre soviétiques, les intellectuels, les homosexuels) »²⁰. En outre, l'une des activités illustrant cette approche consiste à « étudier les décisions du gouvernement nazi d'exterminer les Juifs et d'autres groupes minoritaires par l'analyse de documents d'archives »²¹. De plus, l'Institut de politique éducative recommande que l'Holocauste des Roms soit mentionné dans le guide de l'enseignant relatif au cours précité comme faisant partie intégrante de l'enseignement sur l'Holocauste²².

18. Rath Imke et Spielhaus Riem, *op. cit.*

19. *Ibid.*

20. Ministère grec de l'Éducation, *Istoria tou Neoterou kai Synchronou Kosmou apo to 1453 m.Ch. eos tis meres mas* (Histoire du monde moderne et contemporain de 1453 à nos jours), 2024, (en grec uniquement), <https://old.ebooks.edu.gr/new/ebooks.php?course=DSGL-A102>.

21. Cité ci-dessus.

22. Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Affaires religieuses (Grèce), acte n° 57/10-12-2020.

Les Roms sont mentionnés dans les manuels de langue et littérature, et d'éducation sociale et civique. On trouve dans l'anthologie des textes littéraires des cinquième et sixième années de l'enseignement primaire et dans le manuel scolaire de grec moderne de la cinquième année de l'enseignement primaire des textes littéraires qui portent sur la nécessité d'éviter d'avoir des opinions racistes à l'égard des Roms, sur le respect de la diversité et sur la valeur de l'amitié²³. Dans les manuels de langue et littérature de l'enseignement secondaire, la figure du Rom apparaît, avec divers symbolismes, à travers les œuvres de poètes célèbres, tels que Kostis Palamas et Angelos Sikelianos, et d'écrivains tels que Dimitris Hatzis, attirant l'attention sur les préjugés à l'égard des Roms²⁴ (manuels de littérature grecque moderne de la première²⁵ et de la troisième année du deuxième cycle de l'enseignement secondaire général – *Geniko lykeio*).

Enfin, dans le manuel d'éducation sociale et civique de sixième année de l'enseignement primaire²⁶ (pages 21 et 22), l'attention est attirée sur les difficultés rencontrées par les enfants roms pour être scolarisés en raison de leurs fréquents déplacements et sur le rôle d'auxiliaire que jouent les classes d'accueil pour remédier à ce problème²⁷, tandis que, dans le manuel d'éducation sociale et civique de troisième année du premier cycle de l'enseignement secondaire (*Gymnasio*)²⁸ (pages 12 et 16), la question des préjugés et de l'exclusion sociale des Roms est traitée.

Les principaux programmes pédagogiques qui traitent des Roms sont les suivants :

- ▶ « Le rôle de la langue romani dans l'intégration scolaire des enfants et des adolescents roms : de la politique à la pratique »²⁹ ;
- ▶ les laboratoires de compétences (*skills labs*) : dans la section thématique « Je fais attention et j'agis : empathie sociale et responsabilité », sous-section « Inclusion : respect mutuel, diversité », 33 programmes pédagogiques sont accessibles, tels que le programme de développement du respect mutuel et du respect de la diversité chez les enfants d'âge préscolaire et scolaire, conçu par le service de l'éducation de la petite enfance de l'université de Crète ;
- ▶ un nouveau programme d'éducation préscolaire mis en place³⁰, dans lequel il est fait explicitement référence à des pratiques éducatives différenciées et inclusives visant à l'intégration de tous les jeunes enfants, y compris les enfants roms. L'intégration des enfants roms passe par l'utilisation de leur langue et le recours à d'autres composantes culturelles.

-
23. Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Affaires religieuses (Grèce), Με λογισμό και μ' όνειρο: Ανθολόγιο λογοτεχνικών κειμένων Ε' - ΣΤ' Δημοτικού (Avec raison et avec rêve : Anthologie de textes littéraires pour les classes de CM1-CM2), Anta Katsiki-Givalou, Tina Kalogirou, Yannis S. Papadatos, Stella Protonotariou, Theodosis Pylarinos, 2003 (en grec uniquement), http://ebooks.edu.gr/ebooks/v/html/8547/2003/Anthologio_E-ST-Dimotikou_html-empl/.
 24. Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Affaires religieuses (Grèce), Κείμενα Νεοελληνικής Λογοτεχνίας – Τεύχος Α', Α' Λυκείου (Textes de littérature néo-hellénique – Volume A, classe de seconde), N. Grigoriadis, D. Karvélis, Ch. Miliónis, K. Balaskas, G. Pagáños, G. Papakóstas, s.d., publié par l'Institut de technologie informatique et de publications « Diophantus », Athènes (en grec uniquement), http://ebooks.edu.gr/ebooks/v/html/8547/2700/Keimena-Neoellinikis-Logotechnias_A-Lykeiou_html-empl/index.html.
 25. Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Affaires religieuses (Grèce), Κείμενα Νεοελληνικής Λογοτεχνίας – Τεύχος Γ', Γ' Λυκείου (Textes de littérature néo-hellénique – Volume C, classe de terminale), N. Grigoriadis, D. Karvélis, Ch. Miliónis, K. Balaskas, G. Pagáños, G. Papakóstas, s.d., publié par l'Institut de technologie informatique et de publications « Diophantus », Athènes (en grec uniquement), http://ebooks.edu.gr/ebooks/v/html/8547/2710/Keimena-Neoellinikis-Logotechnias_G-Lykeiou_html-empl/index_b_03_01.html.
 26. Ministère de l'Éducation et des Affaires religieuses (Grèce), Κοινωνική και Πολιτική Αγωγή, ΣΤ' Δημοτικού (Éducation sociale et politique, classe de CM2), Souzanna-Maria Nikolaou, Asimina Vatsitsi, Daizi-Margarita Daniilidou, Vasiliki Paschalouri, s.d., publié par l'Organisme pour l'édition des manuels scolaires, Athènes (en grec uniquement), https://ebooks.edu.gr/ebooks/v/html/8547/2348/Koinoniki-kai-Politiki-Agogi_ST-Dimotikou_html-apli/index.html.
 27. Ministère de l'Éducation et des Affaires religieuses (Grèce), Κοινωνική και Πολιτική Αγωγή, ΣΤ' Δημοτικού (Éducation civique et politique, sixième année de l'école primaire), Souzanna-Maria Nikolaou, Asimina Vatsitsi, Daizi-Margarita Daniilidou, Vasiliki Paschalouri, s.d., publié par l'Organisme pour l'édition des manuels scolaires, Athènes (en grec uniquement), https://ebooks.edu.gr/ebooks/v/html/8547/2348/Koinoniki-kai-Politiki-Agogi_ST-Dimotikou_html-apli/index.html.
 28. Ministère de l'Éducation et des Affaires religieuses (Grèce), Κείμενα Νεοελληνικής Λογοτεχνίας – Τεύχος Γ', Γ' Λυκείου (Textes de littérature néo-hellénique – Volume C, 3^e classe du lycée), N. Grigoriadis, D. Karvélis, Ch. Miliónis, K. Balaskas, G. Pagáños et G. Papakóstas, s.d., publié par l'Organisme pour l'édition des manuels scolaires, Athènes (en grec uniquement), https://ebooks.edu.gr/ebooks/v/html/8547/2710/Keimena-Neoellinikis-Logotechnias_G-Lykeiou_html-empl/index_b_03_01.html.
 29. Conseil de l'Europe, L'expérimentation de la politique romani plurilingue, Décision ministérielle 34031/16-09-2021), mis en œuvre en Grèce par l'Institut grec de politique éducative, s.d., <https://www.coe.int/fr/web/language-policy/romani>.
 30. Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Affaires religieuses (Grèce), Journal officiel 687/10-02-2023, décision ministérielle 13646/Δ1, Athènes, 2023.

Les pratiques positives d'inclusion de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les manuels scolaires ou les matériels pédagogiques sont les suivantes :

- ▶ les efforts déployés dans les manuels scolaires pour éliminer les attitudes racistes et intégrer les enfants roms dans l'éducation (parfois, les références sont accompagnées de supports visuels) ;
- ▶ l'adoption d'un nouveau programme d'histoire de l'enseignement secondaire prévoyant d'inclure l'enseignement de l'Holocauste des Roms dans les manuels d'histoire.

Irlande

En mars 2017, la communauté des Travellers a été reconnue comme formant un groupe ethnique distinct en Irlande. Elle constitue le seul groupe bénéficiant d'une telle reconnaissance au niveau national. À la demande du ministère de l'Éducation, le Conseil national des programmes et de l'évaluation (National Council for Curriculum and Assessment – NCCA) a publié en 2019 un audit de l'enseignement de l'histoire et de la culture des Travellers dans l'enseignement préscolaire, primaire et post-primaire³¹. L'audit a mis en évidence, dans le programme scolaire, les domaines qui pouvaient donner lieu à un enseignement d'aspects de l'histoire et de la culture des Travellers, et a consacré un chapitre à ce sujet³².

L'audit a révélé que l'ensemble de la population irlandaise, enseignants et éducateurs de jeunes enfants y compris, méconnaissait largement la culture et l'histoire des Travellers et en avait une mauvaise compréhension. De plus, dans la mesure où il existait de fortes disparités entre les environnements sociaux, linguistiques et culturels de la maison et de l'école, de nombreux élèves de la communauté des Travellers pouvaient se sentir étrangers et avoir des difficultés à participer en classe. Par ailleurs, les préjugés inconscients ou conscients influaient sur la manière dont les enfants percevaient les Travellers. L'audit a conclu que, dans ce contexte, il était essentiel de réfléchir aux moyens de rendre la culture et l'histoire des Travellers plus visibles dans le programme scolaire afin de contribuer au respect, à la reconnaissance et à l'intégration de cette communauté et à l'établissement de relations avec elle. Le fait de célébrer la culture et l'histoire des Travellers par le biais des programmes scolaires accroîtrait leur visibilité à l'école et dans les établissements d'accueil de la petite enfance et pourrait aider à déconstruire les préjugés.

Il s'agissait, grâce à cet audit, de déterminer quelles étaient les possibilités d'introduire des aspects de la culture et de l'histoire des Travellers dans les programmes d'enseignement préscolaire, primaire et post-primaire, compte tenu du fait que les programmes scolaires étaient élaborés et révisés dans un cadre plus large.

Le NCCA a également conclu dans son audit qu'il fallait combler le fossé entre la politique et la pratique en prenant des mesures telles que la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants, l'inspection des établissements scolaires et le développement de ressources pédagogiques plus accessibles.

Le projet de loi de 2018 sur la culture et l'histoire des Travellers dans l'enseignement a été adopté en vue de modifier la loi de 1998 sur l'éducation, de façon à pouvoir intégrer la culture et l'histoire des Travellers dans le programme scolaire des établissements d'enseignement reconnus de l'Irlande. Il faisait suite à la reconnaissance officielle de la communauté des Travellers en mars 2017.

La Stratégie nationale de l'Irlande pour l'inclusion des Travellers et des Roms 2017-2021 prévoyait 149 mesures dans les domaines suivants : identité culturelle ; éducation ; emploi ; enfance et jeunesse ; santé ; égalité entre les femmes et les hommes ; lutte contre la discrimination ; et égalité, logement et services publics. La principale mesure touchant à l'éducation concernait le développement de ressources pédagogiques sur la culture et l'histoire des Travellers et des Roms destinées à être utilisées par les établissements d'enseignement primaire et post-primaire et les structures de formation des adultes.

Le cadre du premier cycle du secondaire (Framework for Junior Cycle – 2015) de l'Irlande prévoit la possibilité d'intégrer la culture et l'histoire des Travellers dans différentes matières, telles que « Communication », « Littératie », « Anglais », « Histoire », « Géographie », « Économie nationale », « Études commerciales »,

31. Conseil national pour les programmes et l'évaluation (Irlande), *Traveller culture and history in the curriculum: A curriculum audit* (Culture et histoire des Travellers dans le programme scolaire : un audit curriculaire), novembre 2019.

32. Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, cinquième rapport périodique sur l'Irlande, 2023 (en anglais uniquement), <https://rm.coe.int/ireland-s-fifth-periodic-report-under-the-fcnm/1680abedda>.

« Musique », « Arts visuels », « Éducation religieuse », « Ingénierie » et « Sciences ». Le cadre définit des domaines d'apprentissage spécifiques pouvant être utilisés pour étudier des aspects de la culture et de l'histoire des Travellers, tels que la langue, les traditions orales, le patrimoine culturel, la famille, le nomadisme, l'artisanat, les traditions et les soins aux animaux.

Le programme « Drapeau jaune » (Yellow Flag programme), élaboré par le Mouvement des Travellers irlandais en 2008, est un programme mis en œuvre dans les établissements scolaires pour promouvoir l'inclusion de l'ensemble des cultures et appartenances ethniques, célébrer la diversité et lutter contre le racisme et la discrimination. Il s'adresse aux élèves, au personnel et à la direction des établissements scolaires, mais aussi aux parents et à la collectivité dans son ensemble afin que les questions de diversité et d'égalité puissent être appréhendées en dehors du milieu scolaire, dans la vie de tous les jours, et qu'elles ne soient pas uniquement traitées dans le contexte du programme scolaire officiel. Dans le cadre du programme, les Lignes directrices interculturelles³³ élaborées par le Conseil national des programmes et de l'évaluation sont portées à la connaissance des enseignants afin qu'elles soient mises en œuvre dans les établissements scolaires participants.

En 2005, le Conseil national des programmes et de l'évaluation a publié les Lignes directrices sur l'éducation interculturelle dans les écoles primaires. Ces lignes directrices viennent en appui du programme scolaire de l'enseignement primaire (1999)³⁴ et attirent l'attention sur la nécessité d'intégrer l'éducation interculturelle dans celui-ci. Elles visent à sensibiliser les éducateurs aux défis que représente la diversité linguistique, culturelle et ethnique croissante de l'Irlande et à faire en sorte que les programmes scolaires répondent aux besoins de tous les enfants (qu'ils appartiennent à une minorité ou à la population majoritaire), compte tenu de cette évolution.

En 2002, le ministère irlandais de l'Éducation et des Sciences a publié les Lignes directrices pour l'éducation des Travellers dans les écoles primaires³⁵ et les Lignes directrices pour l'éducation des Travellers dans l'enseignement secondaire³⁶ dans le cadre de ses stratégies d'inclusion sociale, de lutte contre la pauvreté, de promotion de l'égalité et de lutte contre les désavantages éducatifs, afin de fournir des conseils pratiques aux enseignants, aux responsables d'établissements scolaires et aux parents pour mettre en œuvre sa politique en matière d'éducation des Travellers. Les documents d'orientation du ministère de l'Éducation et des Sciences insistent sur le fait que les Travellers devraient être pleinement intégrés dans les établissements scolaires ordinaires.

Plusieurs possibilités d'intégrer la culture et l'histoire des Travellers dans l'enseignement ont été identifiées, à savoir :

- ▶ Aistear, le programme-cadre d'éducation de la petite enfance : il s'agit de mettre en évidence les expériences d'apprentissage qui incluent des références aux enfants travellers, notamment en créant des partenariats avec les parents (*« Comprends-tu ma culture et mes traditions ? »*) ;
- ▶ le programme scolaire de l'enseignement primaire (*The Primary School Curriculum*, 1999) : par la narration d'histoires dans les matières « Éducation sociale, environnementale et scientifique » et « Éducation sociale, personnelle et sanitaire », ainsi que dans les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation artistique/arts visuels ;
- ▶ le cadre du deuxième cycle du secondaire (*Senior Cycle Framework*, 2010) : dans différentes matières, telles que « Sciences sociales », « Histoire », « Politique et société », « Musique », « Géographie » et « Commerce-entreprise ». Ces matières offrent de vastes possibilités d'intégrer des aspects de la culture des Travellers dans l'enseignement et l'apprentissage en classe, et notamment des sujets tels que la famille, le nomadisme, l'artisanat, l'habillement et l'activité économique.

33. Conseil national pour les programmes et l'évaluation (Irlande), *Intercultural Education in the Primary School: Guidelines for Schools* (Éducation interculturelle à l'école primaire : lignes directrices pour les établissements), 2005 (en anglais uniquement), https://ncca.ie/en/resources/interc_guide_pp_eng/.

34. Lignes directrices sur l'éducation interculturelle du Conseil national des programmes et de l'évaluation de l'Irlande, *op. cit.*

35. Département irlandais de l'Éducation et des Sciences, *Guidelines on Traveller Education for Primary Schools* (Lignes directrices sur l'éducation des Travellers dans les écoles primaires), 2002.

36. Département irlandais de l'Éducation et des Sciences, *Guidelines on Traveller Education in Second Level Schools* (Lignes directrices sur l'éducation des Travellers dans les établissements du second degré), 2002 (en anglais uniquement), <https://www.gov.ie/en/department-of-education/policy-information/co-ordination-of-traveller-education/>.

Toutes ces initiatives constituent des pratiques prometteuses en ce qu'elles créent des possibilités d'aborder l'histoire et la culture des Travellers et des Roms dans les programmes scolaires et les manuels scolaires. Elles ne sont toutefois pas obligatoires et dépendent de l'expérience et des connaissances des enseignants, ainsi que de leur volonté de mettre fin aux préjugés et aux stéréotypes à l'égard des Travellers et des Roms.

Italie

Le manuel d'histoire du deuxième cycle de l'enseignement secondaire de 2022 *Tra Guerra e Pace. Dal Novecento ad oggi*³⁷ consacre l'un de ses chapitres au génocide des Roms et des Sintis et au *Zigeunerlager* de Birkenau³⁸.

Lituanie

Depuis 2024, l'histoire des Roms est enseignée en sixième année et des informations sur le génocide des Roms sont données en dixième année.

Macédoine du Nord

Les élèves ont la possibilité d'apprendre la seconde langue officielle de la commune dans laquelle leur établissement scolaire est situé, y compris le romani. Les élèves roms peuvent apprendre leur langue maternelle dans le cadre de la matière facultative « Langue et culture romani » de la troisième à la neuvième année.

Dans le cadre de l'initiative « Des manuels gratuits pour tous et toutes », le ministère de l'Éducation et des Sciences a franchi une étape décisive pendant l'année scolaire 2010-2011 en fournissant des manuels de langue romani pour la matière facultative « Langue et culture romani » aux élèves de troisième, quatrième et cinquième années. Plus de 2 500 élèves roms des communes de Shuto Orizari, Chair, Shtip, Kumanovo, Kichevo et Karposh en ont bénéficié.

Roumanie

Dans les programmes scolaires nationaux d'histoire, plusieurs références sont faites à la minorité rom : les Roms sont mentionnés parmi les minorités nationales (sixième année) et en tant que victimes de l'Holocauste (septième, huitième et onzième années), des références peuvent être trouvées concernant leur présence au Moyen Âge et au sujet de l'abolition de l'esclavage (huitième année), et ils sont évoqués dans des contextes historiques se rapportant à l'évolution de la société roumaine (douzième année).

Environ 3 500 élèves de sixième et de septième année qui étudient la langue romani en tant que matière facultative étudient également l'histoire et les traditions des Roms.

Un groupe de travail a été chargé de concevoir le programme scolaire de la matière « Histoire, esclavage et déportation des Roms » à la suite de l'adoption de la loi n° 198/2023 sur l'enseignement préuniversitaire. Les programmes scolaires, les manuels scolaires, les matériels pédagogiques et les méthodologies propres à cette discipline seront rédigés par le ministère de l'Éducation en coopération avec, notamment, le centre national de la culture rom Romano Kher, l'organisation minoritaire membre du Conseil des minorités nationales, le Centre national pour les politiques et l'évaluation de l'éducation, l'Académie roumaine, l'université de Bucarest, l'Institut de recherche sur les crimes du communisme et la mémoire de l'exil roumain, le centre de recherches culturelles et sociales Romane Rodimata et le personnel enseignant rom.

Dans le programme scolaire d'histoire roumain, les leçons relatives à l'histoire des Roms sont des études de cas, et ne sont donc pas obligatoires.

37. Laterza (Italie), Trame del Tempo. 3. Tra Guerra e Pace – Dal Novecento ad oggi (Trames du temps. 3. Entre guerre et paix – Du XX^e siècle à aujourd'hui), Caterina Ciccopiedi, Valentina Colombi, Carlo Greppi, Marco Meotto, 2022 (en italien uniquement), https://www.libraccio.it/libro/9788842117339/caterina-ciccopiedi-valentina-colombi-carlo-greppi/trame-del-tempo.-per-le-scuole-superiori.-con-e_book..vol.-3..guerra-e-pace.-dal-novecento-a-oggi.html.

38. *Ibid.*

Serbie

En 2022, le Conseil de l'Europe s'est associé aux efforts de l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR) et du Fonds pour l'éducation des Roms (REF) pour lancer le processus d'intégration de l'histoire et de la culture des Roms dans les programmes scolaires de Serbie en étroite coopération avec un groupe d'éminents experts roms et de l'Institut pour l'amélioration de l'enseignement et de la formation. Le Conseil de l'Europe a commandé une « Analyse de la représentation des sujets relatifs à l'histoire et à la culture roms dans les programmes scolaires de l'enseignement primaire et secondaire de la République de Serbie »³⁹ (publiée en 2023) afin de déterminer quelles étaient les mesures à prendre pour réviser les programmes scolaires du pays. Les informations suivantes ont été tirées de cette analyse. Pendant la réforme des programmes scolaires menée en 2017, le programme d'enseignement et d'apprentissage de la matière facultative « Langue romani avec des éléments de culture nationale » de toutes les classes de l'école élémentaire a également été révisé⁴⁰. Le programme d'enseignement et d'apprentissage de cette matière facultative offre un contenu éducatif qui découle de la culture du peuple rom, laquelle repose sur une littérature et des traditions orales qui ont été enrichies par les traditions et la culture des autres peuples avec lesquels les Roms ont vécu pendant des siècles. Le Conseil national de la minorité nationale rom a lancé l'impression de manuels scolaires de langue romani approuvés par l'Institut pour l'amélioration de l'enseignement et de la formation. Dans le catalogue de manuels scolaires dans les langues des minorités nationales pour l'année scolaire 2023-2024 figurent des manuels destinés aux six premières années de l'enseignement élémentaire qui incluent tous des éléments de culture rom. L'élaboration des manuels des septième et huitième années de l'enseignement élémentaire est en cours. Le programme de la matière facultative « Éducation civique » comprend des références à l'antisiganisme. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, on trouve dans les programmes d'histoire des trois principales filières des sujets, des contenus et des acquis attendus qui sont directement ou indirectement liés à l'histoire des Roms et à la situation de la minorité nationale rom à différentes périodes de l'histoire, en particulier lors de l'Holocauste des Roms.

Dans les manuels d'histoire de septième et de huitième année, les Roms sont mentionnés en relation avec l'Holocauste des Roms lors de la seconde guerre mondiale. Les Roms sont également évoqués au sujet des lois raciales et en tant que victimes des fascistes, des nazis et de leurs collaborateurs. Le trompettiste Fejat Sejdic et le chanteur Šaban Bajramović sont cités. En outre, l'origine de la chanson *Ederlezi* (jour de la Saint-Georges) est indiquée, ainsi que le fait que l'acteur Yul Brynner était le président du Congrès international des Roms.

République slovaque

Le ministère de l'Éducation met en œuvre, sur la période 2022-2025, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, un projet conjoint d'expérimentation d'une politique de plurilinguisme fondée sur l'emploi du romani pour intégrer les enfants roms dans le système scolaire⁴¹. Le projet vise notamment à créer des occasions de sensibiliser les enfants roms et non roms à la langue, à la culture et à l'histoire des Roms.

Espagne

Le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et des Sports a réglementé les guides fondamentaux pour l'enseignement en 2020. La principale nouveauté de la proposition de programme scolaire réside dans le fait que ce dernier sera désormais fondé sur le développement des compétences, prenant pour cadre la Recommandation du Conseil de l'Union européenne du 22 mai 2018 relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Parmi ces compétences, celles qui sont les plus directement liées au sujet qui nous intéresse sont les compétences personnelles et sociales et la capacité d'apprendre à apprendre, les compétences de citoyenneté et les compétences relatives à la sensibilité et à l'expression culturelles.

39. *Op. cit.*

40. Le programme de « Langue romani avec des éléments de culture nationale » est étudié dans les établissements scolaires du territoire de Voïvodine depuis 1995 et depuis 2025 sur l'ensemble du territoire de la République de Serbie.

41. Pour plus de détails, voir www.coe.int/fr/web/language-policy/romani.

Il est possible d'étudier des aspects de l'histoire et de la culture des Roms aux fins de l'acquisition des compétences spécifiques et des connaissances de base attendues dans le cadre des matières « Connaissance de l'environnement naturel, social et culturel » au niveau primaire et « Géographie et histoire » au niveau secondaire.

À cet égard, le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et des Sports élabore actuellement un guide pour le développement de l'enseignement de l'histoire et de la culture des Roms dans les programmes scolaires, s'inspirant en cela de la Recommandation CM/Rec(2020)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques.

Suisse

Le fait de disposer de matériels pédagogiques spécifiques traitant de l'histoire et de la culture des Yéniches, des Sintis, des Manouches et des Roms est depuis longtemps un souhait des minorités concernées, tout comme du gouvernement fédéral et de diverses ONG. En 2017, le Conseil fédéral a insisté sur l'importance qu'il y avait à intégrer ces sujets dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques. Par le biais de l'Office fédéral de la culture, le gouvernement fédéral soutient par conséquent le développement de matériels pédagogiques qui prennent en compte l'expérience présente et passée de ces groupes en Suisse. Une attention particulière est accordée au passé, notamment aux expériences de discrimination et de violence.

En particulier, un groupe de travail constitué de représentants des minorités, de la Haute École pédagogique de Zurich et de la Fondation pour l'éducation dans la tolérance a élaboré, avec le soutien de l'Office fédéral de la culture, un support pédagogique intitulé « Jenische, Sinti, Roma – Zuwenig bekannte Minderheiten in der Schweiz ».⁴² Ce support propose des activités d'apprentissage pouvant être menées dans les établissements d'enseignement primaire de la Suisse germanophone et permettant l'acquisition progressive de compétences dans les domaines « Nature, homme et société » et « Éducation au développement durable ». Il met l'accent sur les récits de vie des membres de trois minorités, couvrant à la fois le présent et la dimension historique. Les neuf biographies présentées dans le support pédagogique existent également en version courte afin d'être accessibles à l'ensemble des élèves. Il est disponible en allemand et une version italienne est en cours d'élaboration.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, le gouvernement gallois s'est engagé, dans le cadre de son [plan d'action antiraciste](#)⁴³ lancé en 2022, à « publier des orientations pour améliorer les résultats scolaires des Tsiganes, des Roms et des Travellers en veillant à ce que la promotion des pratiques antiracistes en constitue le cœur ».

Parmi les méthodes employées par les établissements scolaires et le Service de soutien à l'éducation des Travellers (Traveller Education Service) du pays de Galles pour sensibiliser les élèves au mode de vie et à la culture des Tsiganes, des Roms et des Travellers, on peut citer les exemples suivants⁴⁴ :

- ▶ participer au Mois de l'histoire des Tsiganes, des Roms et des Travellers, qui a lieu chaque année en juin, notamment en présentant des informations et des supports culturels créés par les élèves des établissements d'enseignement primaire et secondaire ;
- ▶ faire connaître la culture des Tsiganes, des Roms et des Travellers à l'école et dissiper les mythes qui l'entourent ;

42. Fondation SET (Fondation pour l'éducation à la tolérance, Suisse), Jenische, Sinti, Roma – Zuwenig bekannte Minderheiten in der Schweiz (Yéniches, Sinti, Roms – Minorités trop peu connues en Suisse), 2023 (en allemand uniquement), <https://www.set.ch/jenische-sinti-roma/>.

43. Gouvernement gallois, Anti-racist Wales Action Plan (Plan d'action antiraciste du pays de Galles), 2022 (en anglais uniquement), <https://www.gov.wales/anti-racist-wales-action-plan-2022>.

44. Gouvernement gallois, Celebrate and Participate: Education guidance to support Gypsy, Roma and Traveller children and young people (Célébrer et participer : Guide éducatif pour soutenir les enfants et les jeunes Roms, Gens du voyage et Yéniches), décembre 2023 (en anglais uniquement), <https://www.gov.wales/celebrate-and-participate-education-guidance-support-gypsy-roma-and-traveller-children-and-young>.

- ▶ veiller à ce que l'apprentissage et l'enseignement de l'histoire incluent la persécution des Tsiganes, des Roms et des Travellers pendant la seconde guerre mondiale. Certains établissements scolaires ont organisé des commémorations de l'Holocauste en collaboration avec les églises locales. Ces projets visent à entretenir le souvenir des centaines de milliers de Tsiganes, de Roms et de Travellers ayant été tués en raison de l'idéologie nazie et des politiques raciales qui ont conduit à leur persécution et à leur génocide ;
- ▶ aller à la découverte de la culture et des artistes tsiganes, roms et travellers dans le cadre du domaine d'apprentissage « Arts expressifs », qui couvre l'art, la danse, le théâtre, le cinéma, les médias numériques et la musique ;
- ▶ mener une discussion avec les élèves du primaire sur les différents types de logements dans lesquels il est possible de vivre en s'aidant des ressources mises à disposition par le Service de soutien à l'éducation des Travellers ;
- ▶ inviter les grands-parents et les aînés de ces communautés à discuter de leur patrimoine et de leur culture avec la classe dans le cadre d'un projet plus vaste consacré aux ancêtres ;
- ▶ inviter des parents issus des communautés tsiganes, roms et travellers à partager leur culture lors d'ateliers cuisine avec les élèves.

Autres pays

D'autres programmes et manuels scolaires mentionnent les Roms, par exemple en Hongrie, en Norvège, en Suède et au Kosovo⁴⁵.

- ▶ Le *Manuel d'études culturelles roms pour les élèves de la septième à la douzième année, sur la culture, la langue, l'histoire et l'identité roms* est un manuel scolaire officiel en Hongrie⁴⁶.
- ▶ La publication⁴⁷ *The Roma people during the Second World War (1939-1945) school reader about coexistence and persecution* (*Les Roms pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945) – recueil de textes sur la coexistence et la persécution*), publiée en Hongrie en 2008, est une ressource pédagogique utilisée principalement dans le cadre de programmes pilotes, de formations destinées aux enseignants et d'initiatives éducatives de la société civile.
- ▶ La Norvège a publié un *Programme scolaire de base – valeurs et principes pour l'enseignement primaire et secondaire*⁴⁸ (Core Curriculum – Values and principles for primary and secondary education) qui mentionne les Roms comme l'une des minorités nationales de Norvège ayant contribué au patrimoine culturel norvégien. Il est demandé que l'enseignement et la formation transmettent des connaissances sur les Roms.
- ▶ La Suède a révisé son *Curriculum for compulsory school, preschool class and school-age*⁴⁹ (*Programme scolaire de l'enseignement obligatoire, des classes préscolaires et des structures d'accueil de la petite enfance*), qui a désormais pour objectif, entre autres, que les élèves acquièrent des connaissances sur la culture, la langue, la religion et l'histoire des minorités nationales, y compris les Roms. La langue romani en tant que langue maternelle est également introduite dans les programmes scolaires.

-
45. Toute référence au Kosovo, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.
 46. Ministère hongrois de l'Éducation (Hongrie), Roma népísmertető tankönyv 7–12. évfolyam számára (Manuel d'études culturelles roms pour les classes de la 7^e à la 12^e année), Ligeti György, 2012 (en hongrois uniquement), <https://calameo.com/books/00704939890daa6cb46ae>.
 47. Sándor Szita, A romák népirtása a második világháború idején (1939–1945). Szöveggyűjtemény az együttélezésről és az üldözöttségről (Le peuple rom pendant la Seconde Guerre mondiale (1939–1945) : recueil de textes sur la coexistence et la persécution), Velcsov, Budapest, 2001 (en hongrois uniquement), <https://calameo.com/books/00704939890daa6cb46ae>.
 48. Ministère norvégien de l'Éducation et de la Recherche, Core curriculum – values and principles for primary and secondary education (Programme scolaire de base – valeurs et principes pour l'enseignement primaire et secondaire), 1^{er} septembre 2017 (en anglais uniquement), <https://www.regjeringen.no/en/dokumenter/verdier-og-prinsipper-for-grunnopplaringen--overordnet-del-av-lareplanverket/id2570003/>.
 49. Agence nationale suédoise pour l'éducation, Curriculum for Compulsory School, Preschool Class and School-Age Educare – Lgr22 (Programme scolaire pour l'enseignement obligatoire, la classe préscolaire et l'éducation scolaire – Lgr22), révisé en 2024 (en anglais uniquement), <https://www.skolverket.se/sok-publikationer/publikationsserier/styrdokument/2024/curriculum-for-compulsory-school-preschool-class-and-school-age-educare---lgr22>.

- ▶ En 2015, le ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie du Kosovo* a coopéré avec le Conseil de l'Europe pour élaborer un programme⁵⁰ de formation continue des enseignants au Kosovo*, en particulier ceux qui soutiennent l'éducation inclusive des communautés roms, ashkali et égyptiennes.
- ▶ En 2011, le ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie du Kosovo* a publié un « Plan d'enseignement et programme scolaire pour la langue et la culture roms »⁵¹.

Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR)

L'université rom en ligne Barvalipe de l'IEACR est une ressource éducative très importante sur l'histoire, la culture et la langue des Roms. Elle propose deux programmes d'études complets, des conférences et une bibliothèque numérique⁵².

Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHTE)

Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe, 2023

En 2023, sur les 16 États membres de l'OHTE, neuf intégraient l'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans leurs programmes d'histoire (voir tableau 4.6 du rapport)⁵³. Bien que ce constat soit encourageant, des recherches plus poussées seraient nécessaires pour évaluer dans quelle mesure les principes énoncés dans la Recommandation CM/Rec(2020)2 du Comité des Ministres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériaux pédagogiques sont pleinement appliqués. Le nombre de pays dont les programmes scolaires d'histoire mentionnaient les Roms et/ou les Gens du voyage était nettement inférieur au nombre de ceux qui mentionnaient plus généralement les minorités culturelles, ethniques, linguistiques, nationales ou religieuses (14 sur 16 États membres de l'OHTE).

Les États membres de l'OHTE qui intégraient l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans leurs programmes scolaires étaient l'Albanie, Chypre, la France, l'Irlande, le Luxembourg, la Macédoine du Nord, le Portugal, la Serbie et l'Espagne.

Dans les programmes scolaires des pays précités, les références aux Roms/Gens du voyage ont principalement trait aux événements survenus pendant la seconde guerre mondiale, l'Holocauste/le génocide des Roms étant mentionné dans les programmes d'histoire de l'Albanie, de Chypre, de la France, du Luxembourg, du Portugal et de la Serbie.

D'après l'administration scolaire espagnole, en Espagne, l'histoire des Roms et des autres minorités ethniques est enseignée dans le cadre des cours d'histoire du second degré dans le but de lutter contre les stéréotypes et de sensibiliser les élèves à la valeur des différences culturelles. Au Portugal, la mallette pédagogique « Atmo Romano » est conçue pour être utilisée par les enseignants d'histoire et d'autres matières de différents niveaux pour mettre en valeur et diffuser la culture romani, préserver l'identité et promouvoir une meilleure intégration des Roms, et faire mieux comprendre ce qui les distingue ou les rapproche de la culture majoritaire. En Albanie, l'histoire et la culture des Roms sont traitées dans le cadre de différentes matières dans l'enseignement primaire.

-
50. Ministère de l'Éducation, des Sciences et des Technologies du Kosovo*, Programi për zhvillimin profesional të mësimdhënësve në Kosovë, veçanërisht për ata që mbështesin arsimin gjithëpërfshirës për komunitetet rom, ashkali dhe egjiptian (Programme pour la formation continue des enseignants au Kosovo*, en particulier ceux qui soutiennent l'éducation inclusive pour les communautés roms, ashkali et égyptiennes), 2012 (en albanais uniquement), <https://rm.coe.int/168069576e>.
 51. Ministère de l'Éducation, des Sciences et des Technologies du Kosovo, Kurrikula dhe programi mësimor për gjuhën dhe kulturën rome (Programme d'enseignement et programme pour la langue et la culture roms), 2011.
 52. Institut européen des arts et de la culture roms (ERIAC), Barvalipe Roma Online University (Université rom en ligne Barvalipe), depuis 2020 (en anglais uniquement), <https://eriac.org/barvalipe-roma-online-university/>.
 53. Voir tableau 4.6, Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe, Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2024, <https://www.coe.int/fr/web/observatory-history-teaching/general-report>.

Conclusions

- ▶ Dans la plupart des États membres, l'intégration de l'histoire et de la culture des Roms/Gens du voyage et de leur contribution aux valeurs nationales dans les programmes et les manuels scolaires est possible, voire conseillée ou recommandée, mais n'est presque jamais obligatoire ou mise en pratique. Pour qu'elle le soit, les enseignants doivent encore améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans ce domaine. L'intégration de l'histoire et de la culture des Roms/Gens du voyage et de leur contribution aux valeurs nationales dans l'enseignement dépend en effet dans une large mesure de l'intérêt, des compétences et des connaissances des enseignants en la matière.
- ▶ Certains États membres ne donnent pas la priorité à l'intégration de l'histoire et de la culture des Roms/Gens du voyage et de leur contribution aux valeurs nationales dans les programmes et les manuels scolaires, considérant que celles-ci peuvent être apprises au sein des familles ou par le biais d'associations soutenues par diverses ONG.
- ▶ Certains États membres considèrent que l'objectif d'intégration de l'histoire et de la culture des Roms/Gens du voyage est atteint s'il est inclus dans les acquis d'apprentissage attendus de sujets touchant à la justice, à l'amitié, à la solidarité et à la responsabilité.
- ▶ Certains États membres considèrent que l'objectif d'intégration de l'histoire et de la culture des Roms/Gens du voyage est atteint dès lors que le terme « Roms » est utilisé dans les programmes/manuels de matières telles que la philosophie, l'histoire, la langue et la littérature.
- ▶ Dans les États membres qui ont adopté des stratégies nationales ou des plans d'action nationaux en faveur des Roms, l'intégration de sujets relatifs aux Roms dans les programmes et les manuels scolaires au moyen de réformes législatives ou de décisions gouvernementales concerne essentiellement les matières facultatives le plus souvent enseignées à des élèves roms.

Il ressort de l'analyse des programmes et des manuels scolaires que :

- ▶ s'ils sont mentionnés, les Roms/Gens du voyage sont principalement mentionnés dans les programmes et les manuels scolaires de l'enseignement primaire et secondaire ;
- ▶ de nombreuses pratiques sont prometteuses, mais doivent encore se concrétiser pour devenir des bonnes pratiques, dans la mesure où elles sont formulées en termes de « possibilités », d'« occasions » ou de « potentialités » de traiter l'histoire et la culture des Roms/Gens du voyage dans les programmes et les manuels scolaires. Comme elles ne sont pas obligatoires, leur application dépend de l'expérience et des connaissances des enseignants, ainsi que, aspect plus important encore, de leur volonté de mettre fin aux préjugés et aux stéréotypes à l'égard des Roms ;
- ▶ les Roms/Gens du voyage sont principalement mentionnés dans les programmes et les manuels scolaires d'histoire ou d'éducation civique/sociale, mais ils sont uniquement cités parmi les minorités nationales dans les États membres où les Roms sont reconnus comme une minorité nationale, ou en tant que victimes de l'Holocauste des Roms pendant la seconde guerre mondiale ou des politiques nazies menées contre les Juifs et les Roms ;
- ▶ dans certains cas, ils apparaissent principalement dans les programmes et les manuels scolaires d'histoire sous la forme de leçons facultatives ou d'études de cas portant sur différents événements de l'histoire des Roms ;
- ▶ l'histoire des Roms/Gens du voyage n'est pas toujours traitée comme faisant partie intégrante de l'histoire nationale ;
- ▶ il n'existe qu'un seul cas dans lequel l'histoire et la culture des Roms sont présentées avec précision dans les programmes et les manuels scolaires : c'est celui de la Roumanie, où elles sont enseignées dans le cadre d'une matière distincte.

L'enseignement de l'Holocauste des Roms et des autres persécutions historiques

Bonnes pratiques et pratiques prometteuses dans les États membres

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

L'OSCE a analysé les initiatives prises par les États pour commémorer le génocide des Roms et des Sintis, telles que la désignation du 2 août comme Journée de commémoration des victimes roms et sintis durant la seconde guerre mondiale. Ces statistiques peuvent également aider à évaluer dans quelle mesure l'Holocauste des Roms est reconnu par les États et dans quelle mesure les informations à ce sujet sont utilisées dans l'enseignement.

Initiative	États participants de l'OSCE
Commémoration du génocide des Roms et des Sintis, officielle ou non officielle	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine du Nord, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, République de Moldova, République slovaque, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie
2 août établi en tant que Journée de commémoration des victimes roms et sintis durant la seconde guerre mondiale	Croatie, Macédoine du Nord, Pologne et Roumanie
Recherches menées sur le thème des Roms et des Sintis	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, Roumanie, Serbie, Suisse et Ukraine
Le génocide des Roms et des Sintis est enseigné dans les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suisse, Turquie et Ukraine
Le génocide des Roms et des Sintis est enseigné dans les établissements d'enseignement supérieur	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République slovaque, Serbie, Slovénie, Suisse, Turquie et Ukraine
Les enseignants sont formés pour enseigner le génocide des Roms et des Sintis	Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Danemark, Espagne, Grèce, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldova, République slovaque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Suisse et Ukraine
Des informations sur le génocide des Roms et des Sintis peuvent être trouvées dans les manuels scolaires	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République slovaque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Suisse, Turquie et Ukraine
Des lieux de mémoire sont dédiés aux victimes du génocide des Roms et des Sintis	Allemagne, Autriche, Belgique, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suisse et Ukraine
Des lieux de mémoire financés par l'État sont dédiés aux victimes du génocide des Roms et des Sintis	Allemagne, Autriche, Belgique, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suisse et Ukraine

Autriche

- ▶ ERINNERN:AT/OeAD, le programme éducatif de l'Autriche sur l'Holocauste mis en place sous l'égide du ministère fédéral de l'Éducation, des Sciences et de la Recherche, dispose d'un site internet général donnant accès à de nombreuses ressources pédagogiques⁵⁴.
- ▶ ERINNERN:AT/OeAD dispose également d'un site internet d'histoire orale⁵⁵ qui propose plus de 269 entretiens vidéo avec des victimes des persécutions national-socialistes liées à l'Autriche. Les archives sont librement accessibles aux établissements scolaires, aux chercheurs et au public. Elles continuent de s'enrichir de nouveaux entretiens avec des survivants, qui sont régulièrement ajoutés. On peut actuellement y suivre 15 entretiens de survivants du génocide des Roms.
- ▶ Les matériels pédagogiques servant à préparer les visites scolaires au Mémorial d'Auschwitz comprennent un module sur le génocide des Roms⁵⁶.
- ▶ ERINNERN:AT/OeAD définit chaque année un thème principal, qui, en 2024, était le génocide des Roms. De nouveaux matériels pédagogiques sont en cours d'élaboration et une formation des enseignants sur le génocide des Roms a eu lieu en 2024.

Des établissements scolaires autrichiens participent régulièrement à la cérémonie de commémoration de Lackenbach, où le génocide des Roms est commémoré sur le site du plus grand camp nazi destiné aux Roms⁵⁷.

Allemagne

État libre de Bavière

Le programme d'histoire de la douzième année de l'enseignement secondaire étudie de manière approfondie, sous le thème « Échec de la République de Weimar – Dictature nazie et génocide », la privation des droits, la persécution et l'assassinat de la population juive et d'autres groupes de victimes, en particulier les Sintis et les Roms.

Les enseignants bavarois ont accès à de nombreux matériels pédagogiques sur l'histoire des Sintis et des Roms et sur la prévention de l'antisiganisme, notamment en ligne : par exemple, les portails internet de l'Institut d'État pour la qualité de l'enseignement et la recherche pédagogique offrent chacun de vastes ressources⁵⁸. Parmi les autres ressources disponibles, il convient de citer la publication « Sinti und Roma. Eine deutsche Minderheit zwischen Diskriminierung und Emanzipation » (« Les Sintis et les Roms : une minorité allemande entre discrimination et émancipation »)⁵⁹, le site internet du Centre de

-
54. Initiative éducative autrichienne soutenue par le ministère fédéral de l'Éducation, des Sciences et de la Recherche, Über den Genozid an den Roma und Sinti unterrichten (Enseigner le génocide des Roms et des Sinti), 2024 (en allemand uniquement) www.erinnern.at/lernmaterialien/lernmaterialien/ueber-den-genozid-an-den-roma-und-sinti-unterrichten.
 55. Initiative éducative autrichienne soutenue par le ministère fédéral de l'Éducation, des Sciences et de la Recherche, weiter_eraehlen – Digitale Zeitzeuginnenarchive und Bildungsplattform (Archives numériques de témoignages et plateforme éducative), depuis 2020 (en allemand uniquement), www.weitererzaehlen.at.
 56. Beckershaus, Louise, Ecker-Angerer, Maria, Krist, Martin, Larndorfer, Peter, Mairhofer, Nicole, Moritz, Maria-Theresia, Schacht, Axel, Unterrichtsmaterialien zum Besuch der Gedenkstätte Auschwitz-Birkenau und der österreichischen Länderausstellung (Matériel pédagogique pour la visite du mémorial d'Auschwitz-Birkenau et de l'exposition autrichienne), 2022 (en allemand uniquement) <https://www.erinnern.at/lernmaterialien/lernmaterialien/unterrichtsmaterialien-zum-besuch-der-gedenkstaette-auschwitz-birkenau-und-der-oesterreichischen-laenderausstellung>.
 57. Pour plus d'informations sur cet événement commémoratif, voir l'article « Gedenken an den Genozid an den Roma und Sinti: SchülerInnen beteiligen sich an der Gedenkveranstaltung in Lackenbach » (Commémoration du génocide des Roms et des Sintis : des élèves participent à la cérémonie commémorative à Lackenbach) (en allemand uniquement) : www.erinnern.at/bundeslaender/burgenland/schulprojekte/gedenken-an-den-genozid-an-den-roma-und-sinti-schuelerinnen-beteiligen-sich-an-der-gedenkveranstaltung-in-lackenbach.
 58. Bayerisches Staatsministerium für Unterricht und Kultus, Antiziganismusprävention (Prévention de l'antisiganisme) (en allemand uniquement), www.politischesbildung.schule.bayern.de/praeventionsarbeit/antiziganismuspraevention/ et Historisches Forum Bayern, Geschichte der Sinti und Roma (Histoire des Sinti et des Roms) (en allemand uniquement), <https://www.historisches-forum.bayern.de/historisch-politische-themen/geschichte-der-sinti-und-roma/>.
 59. Oliver von Mengersen (dir.), Sinti und Roma: Eine deutsche Minderheit zwischen Diskriminierung und Emanzipation (Sinti et Roms : Une minorité allemande entre discrimination et émancipation, 2015 (en allemand uniquement), www.blz.bayern.de/sinti-und-roma-eine-deutsche-minderheit-zwischen-diskriminierung-und-emanzipation_p_163.html, 2015).

documentation et de culture des Sintis et des Roms allemands de Heidelberg⁶⁰ et l'exposition numérique « The Forgotten Genocide. The Fate of the Sinti and Roma » (« Le génocide oublié. Le destin des Sintis et des Roms »)⁶¹.

Bade-Wurtemberg

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le programme d'histoire prévoit une étude des fondements idéologiques du national-socialisme et de la vie quotidienne sous la dictature nazie entre consentement, oppression et résistance. Le portrait de personnes persécutées pour des raisons idéologiques, notamment de personnes appartenant à des groupes ethniques tels que les Sintis et les Roms, est également dressé. L'étude de ce sujet se poursuit dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le cadre de la matière « Histoire » par un examen du racisme en tant qu'un élément de l'idéologie nationale-socialiste.

Brandebourg

Dans le programme scolaire de la première à la dixième année d'enseignement, les persécutions des Roms et des Sintis sont étudiées en cinquième et en sixième année dans le cadre de la matière « Sciences sociales » (*Gesellschaftswissenschaften*), au chapitre « Diversité dans la société », sous l'intitulé « Traitement réservé par le passé aux personnes en situation de marginalisation (par exemple, dans l'Antiquité : les travailleurs étrangers en Égypte ancienne, les gladiateurs à Rome ; au Moyen Âge : les Juifs, les jongleurs, les bourreaux ; sous le national-socialisme : les Juifs, les Sintis, les Roms et les personnes handicapées) ». Le sort des personnes est étudié au moyen d'exemples concrets. Les persécutions des Roms et des Sintis sont également étudiées en neuvième et en dixième année dans le cadre de la matière « Histoire » au chapitre « Seconde guerre mondiale et Holocauste/génocide/meurtre (auteurs ; groupes de victimes : Juifs, Sintis et Roms, personnes handicapées, homosexuels ; résistance politique, etc.) ».

Des exemples de cours sur les persécutions des Sintis et des Roms sont publiés sur le site Bildungsserver Berlin-Brandenburg⁶² : les contenus comprennent des ateliers proposés par le Landesverband Deutscher Sinti und Roma Berlin-Brandenburg et le Mémorial du camp de concentration de Berlin-Marzahn, ou une visite au monument dédié à la mémoire des Sintis et des Roms assassinés d'Europe.

Grèce

L'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage n'est pas enseignée en tant que sujet distinct, mais est abordée dans le cadre de l'étude de l'Holocauste et des crimes commis par l'Allemagne nazie pendant la seconde guerre mondiale.

Roumanie

Sur la base des programmes et des manuels scolaires, les sujets suivants sont traités en classe : les caractéristiques spécifiques de l'organisation de la société féodale roumaine du point de vue des minorités nationales en Roumanie ; les centaines d'années d'esclavage des Roms qui ont contribué à la formation de stéréotypes négatifs à leur égard ; l'abolition de l'esclavage ; une étude de cas sur l'Holocauste et la déportation des Roms pendant la seconde guerre mondiale, une tragédie qui a marqué la mentalité collective des Roms et des Juifs jusqu'à aujourd'hui.

Diverses activités extrascolaires sont organisées avec les élèves roms afin d'entretenir la mémoire de ces événements historiques, le 20 février, Journée de l'abolition de l'esclavage en Roumanie, le 2 août, Journée européenne de la Mémoire de l'Holocauste des Roms et le 16 mai, Journée de la résistance des Roms.

-
60. Dokumentations- und Kulturzentrum Deutscher Sinti und Roma (Centre de documentation et de culture des Sintis et des Roms allemands) (en allemand uniquement), <https://dokuzentrum.sintiundroma.de/>.
 61. Tweedewereldoorlog.nl, RomaSinti.eu – Eine virtuelle Ausstellung über die Lebensgeschichten von Holocaust-Überlebenden (RomaSinti.eu – Une exposition virtuelle sur les récits de vie des survivants de la Shoah), 2012 (en allemand uniquement), <https://romasinti.eu>.
 62. Deutscher Bildungsserver, Deutscher Bildungsserver (Serveur éducatif allemand, en allemand uniquement), <https://bildungsserver.de>.

Institut européen des arts et de la culture roms

Les ressources pédagogiques de cette organisation portent non seulement sur l’Holocauste des Roms (par exemple, l’université rom en ligne Barvalipe⁶³ diffuse de multiples conférences sur ce sujet sur le site internet et la chaîne YouTube de l’ERIAC), mais aussi sur l’histoire de la résistance des Roms⁶⁴.

Conclusions

- ▶ Si l’Holocauste est largement enseigné dans les écoles, on ne peut pas en dire de même de l’Holocauste des Roms.
- ▶ Dans les États membres où il n’y a pas eu d’Holocauste des Roms, le sujet n’est pas abordé en classe.
- ▶ Dans la plupart des programmes et manuels scolaires, on ne trouve quasiment pas d’informations concernant les autres persécutions subies par les Roms/Gens du voyage dans le passé ni concernant la résistance des Roms à l’Holocauste et aux autres persécutions.

63. Cours et masterclasses de l’université en ligne Barvalipe : <https://eriac.org/barvalipe-roma-online-university/>.

64. Pour plus d’informations : <https://eriac.org/re-thinking-roma-resistance/>.

Les activités de formation

Bonnes pratiques et pratiques prometteuses dans les États membres

Autriche

En Autriche, des matériels pédagogiques ont été élaborés et une formation sur le génocide des Roms a été proposée aux enseignants en 2024. De nombreux séminaires ont été organisés au cours des dix dernières années pour former les enseignants à l'utilisation du site internet européen romasintigenocide.eu ou à l'utilisation en classe de témoignages vidéo de survivants de l'Holocauste et du génocide des Roms.

République tchèque

La République tchèque a indiqué que le musée de la Culture romani était régulièrement sollicité par des établissements scolaires et des ONG pour organiser des conférences et des ateliers sur l'histoire et la culture des Roms, et qu'il organisait 50 manifestations de ce type par an. L'ONG Schola Fidentiae organise deux fois par an des séminaires destinés aux enseignants⁶⁵ et l'ONG R-Mosty organise un séminaire sur les caractéristiques socioculturelles du peuple rom⁶⁶.

France

Le Gouvernement français a adopté un nouveau Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026), qui donne la priorité à la lutte contre l'antitsiganisme. Dans ce contexte, deux mesures majeures concernant le système éducatif seront mises en œuvre en 2025 : i) organiser pour chaque élève une visite d'un lieu de mémoire ou d'un site historique au cours de sa scolarité obligatoire. Il est clairement précisé que le lieu de mémoire peut concerner l'histoire des Roms et des Gens du voyage ; ii) organiser des journées de formation obligatoires pour l'ensemble du personnel enseignant et éducatif en mettant l'accent sur la lutte contre l'antitsiganisme.

Afin de mettre en œuvre ces mesures, le ministère français de l'Éducation a organisé un séminaire de formation de trois jours, du 20 au 22 février 2024, à l'intention des inspecteurs, des responsables d'établissement et des référents « valeurs de la République ». Le séminaire a mis l'accent sur l'histoire des Roms et des Gens du voyage et a donné lieu à plusieurs exposés, dont un a porté sur la création d'un lieu d'exposition et d'un sentier d'interprétation sur le site de Montreuil-Bellay, le principal camp d'internement de Gens du voyage pendant la seconde guerre mondiale.

Le site de Montreuil-Bellay accueille chaque année plusieurs centaines d'élèves pour des visites éducatives animées par un descendant d'une victime et organisées par le centre régional Résistance et Liberté de Thouars. La prochaine ouverture du sentier d'interprétation contribuera à développer ces pratiques éducatives, qui pourraient être étendues à d'autres départements où existent des lieux de mémoire liés, par exemple, à cette page de l'histoire. C'est déjà le cas du Mémorial du camp de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales, qui présente une exposition intitulée « Le Camp des familles. Persécutions et internement des nomades de Rivesaltes (1941-1942) » et organise des activités éducatives et des visites pour des groupes scolaires.

Le ministère de l'Éducation organisera des ateliers thématiques avec des spécialistes (universitaires, personnel de l'Éducation nationale) pour mettre en évidence et promouvoir les expériences locales et développer la dimension transversale et interdisciplinaire de l'enseignement (histoire, littérature, arts, éducation morale et civique). Dans le même temps, des formations interdisciplinaires seront proposées au personnel universitaire et scolaire pour faire en sorte que les questions relatives à l'histoire des Roms

65. Pour plus d'informations sur le séminaire et les événements, voir (en tchèque uniquement) <https://skolas.eu/>.

66. Pour plus d'informations sur le séminaire, voir (en tchèque uniquement) <https://www.r-mosty.cz/akr-sem>.

et à l'antitsiganisme soient traitées de manière appropriée dans l'enseignement. À cette fin, le ministère de l'Éducation leur fournira des ressources documentaires sur la plateforme numérique de formation continue M@gistère⁶⁷.

Ces deux mesures majeures contribueront à relier le passé au présent pour mieux lutter contre l'antitsiganisme contemporain.

Allemagne

État libre de Bavière

En janvier et juillet 2023, deux ateliers ont eu lieu à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Erlangen-Nuremberg sur l'histoire et le présent des Sintis et des Roms (exemples de sujets : rencontre avec les Sintis, l'apprentissage interculturel, le génocide nazi). Les participants ont également rencontré des membres de la communauté sinti.

Hesse

Un poste d'enseignement à temps partiel à l'université technologique de Darmstadt a été financé pour l'année scolaire 2023-2024 grâce à une contribution volontaire. Dans le cadre du projet pilote « Des enseignants forts – Des élèves forts » mené par l'université de Marburg en coopération avec la faculté de sciences de l'éducation de Hesse et financé par la Fondation Robert-Bosch et l'Agence fédérale pour l'éducation civique, les enseignants des établissements d'enseignement professionnel de Hesse approfondissent leurs connaissances sur les formes d'hostilité de groupe, telles que l'antisémitisme, l'antitsiganisme et le racisme.

Depuis janvier 2018, les enseignants de Hesse ont bénéficié de 16 stages de formation agréés dans le cadre du programme général de formation des enseignants, qui ont porté sur l'enseignement dans des classes accueillant des élèves appartenant à des minorités et sur le développement des compétences interculturelles.

Une nouvelle formation par modules, fondée sur le document « Les Sintis et les Roms en Allemagne et le rôle de l'antitsiganisme », est en cours de réalisation en coopération avec la faculté de sciences de l'éducation de Hesse et en coordination avec le Conseil des Sintis et des Roms allemands de Hesse. Le but de la formation est de permettre aux enseignants du premier cycle du secondaire d'approfondir leurs connaissances concernant la culture des Sintis et des Roms et la persistance de l'antitsiganisme au cours de l'histoire, de se familiariser avec des méthodes et des matériels pédagogiques éprouvés et d'élaborer sur cette base leur propre pédagogie.

Rhénanie-Palatinat

L'Institut pédagogique du Land de Rhénanie-Palatinat propose des formations dans les domaines de l'antitsiganisme et de l'histoire et du présent des Sintis et des Roms, par exemple la formation intitulée « Antitsiganisme et persécution des Sintis et des Roms. Donner une forme tangible à l'histoire régionale sous le national-socialisme à travers l'histoire locale de la région Rhin-Neckar ». Les années précédentes, le stage de formation continue intitulé « Les Sintis et les Roms dans l'histoire et le présent » a été organisé à plusieurs reprises dans le cadre d'une collaboration entre l'Académie Fridtjof-Nansen du Centre de formation continue d'Ingelheim, l'Institut pédagogique national, le Landesverband Rheinland-Pfalz et le Centre de documentation et de culture des Sintis et des Roms allemands (bureau de Berlin).

Lettonie

En 2017, l'ONG lettone Romu Kultūras Centrs (Centre culturel rom) et ses partenaires de Croatie, de Pologne, de Lituanie et d'Estonie ont participé au projet de commémoration de l'histoire des Roms « Mémoire vivante »⁶⁸, dans le cadre duquel des séminaires sur l'Holocauste des Roms ont été organisés à l'intention des professeurs d'histoire de l'enseignement secondaire. L'objectif de ce séminaire était de sensibiliser la jeune génération à la présence des Roms dans l'histoire et la culture locales et mondiales.

67. Plateforme d'apprentissage en ligne M@gistère du ministère français de l'Éducation nationale : <https://magistere.education.fr>.

68. Pour plus d'informations sur le projet et les manifestations, voir en anglais uniquement : www.livingmemory.lv/.

Roumanie

Le ministère de l'Éducation a organisé, en juillet 2023, une université d'été sur la langue romani, l'histoire et les traditions roms qui a été suivie par 35 participants (étudiants, inspecteurs scolaires chargés des minorités/Roms, assistants scolaires et enseignants qui enseignent la langue romani, en langue romani ou l'histoire et les traditions des Roms).

En novembre 2022, Yahad-In Unum, Roma Dignity et le centre de recherches culturelles et sociales Romane Rodimata ont organisé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le séminaire de formation « 80 ans après – Comment enseigner l'Holocauste des Roms ! » à l'intention de 40 inspecteurs scolaires chargés des minorités/Roms.

Serbie

Le Centre de formation continue et d'évaluation de la faculté de philologie de l'université de Belgrade et le Conseil national de la minorité nationale rom ont créé une formation d'un mois pour les enseignants de langue romani. L'Institut pour la promotion de l'éducation a créé, pour l'année scolaire 2023-2024, un programme de perfectionnement professionnel destiné aux enseignants de la matière « Langue romani avec des éléments de culture nationale », en coopération avec le Centre pour l'éducation des Roms et des communautés ethniques. En 2016, on dénombrait 60 enseignants de la matière « Langue romani avec des éléments de culture nationale ».

République slovaque

Le ministère de l'Éducation met en œuvre le projet « Formation innovante des enseignants dans le but de renforcer leurs compétences interculturelles dans le processus éducatif des élèves roms ». Il vise à développer des matériels pédagogiques axés sur la langue, la culture et l'histoire des Roms, ainsi que des méthodologies et des publications destinées à être utilisées en classe avec les élèves roms afin de favoriser une éducation interculturelle et inclusive.

Espagne

Depuis 2020, le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et des Sports propose un cours visant à attirer l'attention du corps enseignant sur la population scolaire rom dans le cadre de la formation en ligne offerte en collaboration avec le groupe éducation du Conseil scolaire du peuple rom. Il est divisé en trois volets : « VOIR la réalité du peuple rom », « ANALYSER la situation du peuple rom » et « AGIR en transformant la réalité du peuple rom ». Une partie du cours porte sur l'étude de l'histoire et de la culture de la population rom dans le programme scolaire⁶⁹.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni (en Irlande du Nord), le patrimoine culturel des Roms et des Travellers est inclus dans la formation relative aux compétences culturelles que doivent acquérir les enseignants, les travailleurs de jeunesse et les éducateurs exerçant en milieu scolaire ou non, et fait partie des connaissances devant être acquises pour obtenir le certificat d'éducation interculturelle délivré conjointement par l'administration scolaire et l'université Queen's de Belfast.

69. Pour plus d'informations sur la formation, voir Abajo Alcalde, José Eugenio, Macías Aranda, Fernando, García Espinel, Tania, Atención educativa a la población escolar gitana (L'attention éducative à la population scolaire gitane), 2021 (en espagnol uniquement), https://intef.es/blog_aprendario/atencion-educativa-a-la-poblacion-escolar-gitana/.

Institut européen des arts et de la culture roms

L'IEACR propose une formation sur la culture et l'histoire des Roms intitulée « Roma(ni) Past – Europe's future. Why embracing the EU's largest ethnic minority matters » (« Le passé des Roms – L'avenir de l'Europe. Pourquoi il est important d'accueillir à bras ouverts la plus grande minorité ethnique de l'Union européenne »). Cette formation présente un bref exposé de l'histoire et de la culture des Roms⁷⁰.

HISTOLAB

Les tutoriels vidéo produits dans le cadre de HISTOLAB, un projet mené conjointement par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne en collaboration avec l'IEACR, sont des ressources spécialement conçues pour la formation des enseignants. Les tutoriels 2 et 4 portent respectivement sur l'histoire des Roms et sur l'Holocauste des Roms. Ils présentent le sujet aux enseignants, leur fournissent des conseils pratiques pour trouver des matériels éducatifs et proposent des approches pédagogiques adaptées. Ils ont pour but d'améliorer la pratique pédagogique des enseignants en exercice sans qu'ils aient à investir beaucoup de temps et d'efforts pour se familiariser avec de nouveaux sujets et de nouvelles approches, et donc de réduire les obstacles à la découverte de sujets et d'approches qu'ils méconnaissaient jusqu'alors⁷¹.

Parallèlement, une boîte à outils destinée à être utilisée en cours d'histoire pour apprendre à réfuter les fausses informations a été élaborée. Elle propose des activités d'apprentissage concrètes, dont une activité qui consiste à réfuter la propagande nazie de 1938 contre les Roms ainsi que les formes actuelles de discours de haine à leur égard. Elle a été publiée en octobre 2024⁷².

Conclusions

Il existe des initiatives de formation des enseignants dans la plupart des États membres qui constituent de bonnes pratiques. Beaucoup d'entre elles sont organisées et menées par des ONG grâce à des financements privés, seulement certaines étant occasionnellement financées ou cofinancées par les pouvoirs publics, tels que le ministère de l'Éducation. Parfois, des ONG œuvrent en partenariat avec des institutions publiques, notamment avec des établissements scolaires. Toutefois ces initiatives de formation des enseignants comportent plusieurs limites, à savoir :

- ▶ les formations ne sont pas obligatoires et sont parfois informelles ou non formelles, de sorte que la plupart des enseignants ne sont pas suffisamment incités à s'inscrire et à participer ;
- ▶ il s'agit de formations en cours d'emploi. Elles ne sont donc pas incluses dans la formation universitaire obligatoire initiale, ce qui les rendrait plus pérennes ;
- ▶ il n'y a pas de suivi systématique des suites données à la formation, qui permettrait de déterminer comment les enseignants utilisent en classe les connaissances et les compétences acquises et de mesurer l'impact de la formation ;
- ▶ il existe des formations sur l'histoire et la culture des Roms destinées aux élèves, essentiellement proposées sous la forme d'activités extrascolaires. Elles sont le plus souvent organisées et financées par des ONG ou dans le cadre de partenariats entre des ONG et des établissements scolaires, ce qui n'est pas durable à long terme.

70. European Roma Institute for Arts and Culture (ERIAC), ROMA(NI) PAST – EUROPE'S FUTURE. Why Embracing EU's Largest Ethnic Minority Matters (PASSÉ ROMA(NI) – AVENIR DE L'EUROPE. Pourquoi il est important d'intégrer la plus grande minorité ethnique de l'UE), 2023 (en anglais uniquement), <https://eriac.org/romani-past-europe-s-future-why-embracing-eus-largest-ethnic-minority-matters>.

71. Conseil de l'Europe, HISTOLAB: tutorials for inclusive history education (HISTOLAB : tutoriels pour un enseignement inclusif de l'histoire), 2024 (en anglais uniquement), <https://histolab.coe.int/activities/tutorials>.

72. Conseil de l'Europe, Toolkit for History Classes: Debunking Fake News and Fostering Critical Thinking (Boîte à outils HISTOLAB pour les cours d'histoire – Démystifier les « fake news » et encourager la pensée critique), 2024, www.coe.int/fr/web/education/-/histolab-toolkit-for-history-classes-debunking-fake-news-and-fostering-critical-thinking.

Les activités extrascolaires et les activités de recherche

Bonnes pratiques et pratiques prometteuses dans les États membres

Bosnie-Herzégovine

Le ministère des Droits humains et des Réfugiés a alloué un montant de 40 000 BAM au ministère de l'Éducation de la Republika Srpska, aux ministères de l'Éducation des cantons d'Una-Sana, de Tuzla, de Zenica-Doboj, de Bosnie centrale, d'Herzégovine-Neretva et de Sarajevo et au département compétent du district de Brčko. Il s'agit de financer et de cofinancer des projets visant à mettre en œuvre les mesures et les activités prévues par le Plan d'action 2021-2025 en faveur des Roms, à savoir :

- ▶ analyser les contenus traitant de l'histoire et de la culture des Roms dans les programmes et les manuels scolaires afin d'y déceler les éventuels préjugés et stéréotypes à l'égard des Roms et de les en retirer ;
- ▶ améliorer les programmes et les manuels scolaires en créant des thèmes et des contenus relatifs à l'histoire et à la culture des Roms qui soient exempts de stéréotypes ;
- ▶ soutenir l'administration scolaire de Bosnie-Herzégovine pour qu'elle adopte des plans d'action relatifs à l'éducation des Roms ;
- ▶ soutenir les unités de l'autonomie locale pour qu'elles mènent des programmes visant à renforcer la scolarisation des enfants roms ;
- ▶ préparer un guide à l'intention des administrations scolaires, des enseignants, du personnel des établissements préscolaires, des parents et des enfants afin de les informer des traditions, de la culture et des coutumes du peuple rom.

Bulgarie

Le Centre pour l'intégration scolaire des enfants et des élèves issus de minorités ethniques, établi sous l'autorité du ministère de l'Éducation et des Sciences, aide le ministère à mettre en œuvre la politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle des enfants et des élèves issus de minorités ethniques.

Entre 2019 et 2021, 218 projets ont été financés, et notamment :

- ▶ la conception et la mise en œuvre dans les établissements préscolaires et scolaires publics de plus de 150 programmes d'activités pédagogiques adaptés aux cultures des différentes minorités ethniques, notamment les Roms ;
- ▶ 350 formes d'éducation interculturelle ont été mises en œuvre dans les établissements préscolaires et scolaires et autres structures ;
- ▶ plus de 3 000 parents ont participé à différentes activités interculturelles menées avec des enfants, des élèves et des pédagogues : expositions, programmes culturels, réunions thématiques, ayant notamment porté sur le sujet « Vie, culture et traditions des minorités ethniques de Bulgarie ».

Le Conseil national de coopération sur les questions relatives aux minorités ethniques et à l'intégration soutient les activités des organisations de la société civile visant à préserver et à développer la culture et les traditions des minorités ethniques en organisant des manifestations de commémoration d'événements historiques, la Journée internationale des Roms, des festivals et des conférences, et en publiant des ouvrages et d'autres documents d'information imprimés.

Le Fonds national pour la culture soutient des projets créatifs dans le cadre de son programme « Arts socialement engagés ». Parmi les projets qui mettent en évidence la présence historique des Roms et leur contribution à l'histoire et à la culture locales et nationales, il convient de citer les suivants :

- ▶ l'association Académie rom pour la culture et l'éducation mène un projet qui examine le développement de la culture romani dans la ville de Sliven et sa contribution au patrimoine culturel de Bulgarie, mettant en évidence le rôle joué par la communauté rom dans l'histoire et son influence positive. L'objectif est de créer les conditions propices à un changement d'attitude dans la société concernant la contribution de la culture romani à la richesse culturelle nationale, et de faire prendre conscience que la participation des Roms à des activités culturelles favorise leur intégration sociale et leur réussite professionnelle dans divers secteurs d'activité ;
- ▶ la fondation Atelier d'art Rote (« Art workshop Rote ») mène un projet intitulé « Les femmes roms de l'Holocauste », qui utilise le théâtre pour attirer l'attention sur le problème social que constitue l'intégration de la communauté rom et sur la méconnaissance du rôle qu'ont joué par le passé et que jouent aujourd'hui les Roms dans la vie publique, culturelle et sociale. Le projet insiste plus particulièrement sur le rôle joué par les Roms pendant l'Holocauste lors de la seconde guerre mondiale.

Croatie

L'Alliance des Roms de la République de Croatie « Kali Sara », organisation faîtière des Roms de Croatie, organise de nombreuses activités, telles que des visites scolaires, des conférences de spécialistes et la construction d'un centre dédié à la mémoire des Roms à Uštica, où se trouvait l'un des plus célèbres camps de concentration de la seconde guerre mondiale⁷³.

Le ministère des Sciences et de l'Éducation a cofinancé en 2020 plusieurs études de recherche dans le cadre du projet de recherche scientifique mené par l'Institut Ivo-Pilar des sciences sociales sur l'histoire de la minorité nationale rom en République de Croatie intitulé « Les souffrances des Roms dans l'État indépendant de Croatie 1941-1945, recherche sur les souffrances de la population rom en Dalmatie, sur la côte croate et en Istrie pendant la seconde guerre mondiale ».

République tchèque

Le musée de la Culture romani organise régulièrement des activités dans le cadre de la Journée nationale des musées, lors de laquelle il présente gratuitement l'histoire et la culture des Roms, et participe à des festivals tels que Ghettofest (festival de rue à proximité du musée), Babylonfest (festival des minorités et des minorités ethniques), la Journée internationale des Roms, la Semaine de l'art de Brno et la Journée de rencontres autour des langues (au cours de laquelle sont présentées différentes langues, dont le romani). Le musée de la Culture romani organise chaque année plus de 100 ateliers destinés aux établissements scolaires sur le thème des Roms.

Le projet « Lety u Písku. Mémorial de l'Holocauste des Roms et des Sintis en Bohême » est le fruit des efforts déployés pendant des décennies par des survivants, des militants et des représentants de la vie publique et politique pour honorer dignement la mémoire des victimes des camps de « Tsiganes »⁷⁴. Il relie le monument culturel de Lety existant au site de l'ancien camp. Une exposition contemporaine sera créée dans le centre d'accueil des visiteurs avec une salle de conférence et d'exposition. Elle retracera l'histoire du camp de Lety u Písku (camp de travail disciplinaire, reconvertis en camp de « Tsiganes ») jusqu'à aujourd'hui. Des activités éducatives y seront organisées pour le public (jeunes et adultes) et seront complétées par une interface web interactive. Le projet prévoit également l'organisation d'une conférence internationale de spécialistes et d'autres manifestations culturelles intéressantes. Il est financé par des dons de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège, et par des subventions du ministère de la Culture et du ministère des Finances de la République tchèque.

73. Pour plus d'informations, voir (en croate uniquement) <https://kalisara.hr/projekti/medunarodni-dan-sjecanja-na-romske-zrtve-genocida-u-drugom-svjetskom-ratu-samudaripen/>.

74. Pour plus d'informations, voir (en tchèque uniquement) www.rommuz.cz/en/lety-u-pisku/present-days/lety-u-pisku-memorial-to-the-holocaust-of-the-roma-and-sinti-in-bohemia/.

Finlande

En 2012, l'Association finlandaise de littérature a publié un ouvrage⁷⁵ volumineux et approfondi sur cinq siècles d'histoire des Roms en Finlande (494 pages). La publication a été rédigée par de nombreux chercheurs et acteurs du monde universitaire, aussi bien roms que non roms, à l'initiative du Conseil consultatif chargé des questions relatives aux Roms, et a été financée par le ministère de l'Éducation.

Allemagne

Les archives roms « RomArchive »

Les archives numériques des Roms rendent visibles les arts et les cultures des Roms et illustrent leur contribution à l'histoire culturelle européenne. Rassemblant des récits racontés par des Roms eux-mêmes, RomArchive⁷⁶ constitue une source fiable de connaissances permettant de réfuter les stéréotypes et les préjugés par des faits. Le projet a été financé par les fonds publics de la Fondation culturelle fédérale allemande.

Bade-Wurtemberg

Le centre culturel RomnoKher, qui est visité chaque année par de nombreuses classes et de nombreux groupes de jeunes, propose des expositions et des activités éducatives. RomnoKher est un lieu de rencontre, de mémoire et d'apprentissage concernant le génocide des Sintis et des Roms d'Europe. Il fait partie du programme de financement « Les jeunes se souviennent » qui cherche à encourager l'examen créatif de nouveaux points de vue sur l'histoire et le présent des minorités dans un cadre extrascolaire. Des jeunes d'origine rom y interviennent en tant que participants et en tant qu'animateurs. L'association régionale des Sintis et des Roms assure la formation et la coordination pour organiser un programme de rencontres dans les écoles.

Les institutions importantes sont :

- ▶ le Centre de recherche sur l'antisémitisme de l'université de Heidelberg ;
- ▶ l'Office de prévention de l'antisémitisme de la faculté de sciences de l'éducation de Heidelberg.

Brandebourg

Le Mémorial du camp de concentration de Berlin-Marzahn⁷⁷ est un lieu d'apprentissage pouvant être utilisé pour des activités extrascolaires, telles que des visites guidées de l'exposition en plein air. Des matériels pédagogiques sont disponibles, ainsi que des lectures, par exemple celle du livre d'Otto Rosenberg (qui a passé son enfance et sa jeunesse sous le régime nazi et a survécu au camp de concentration d'Auschwitz) intitulé *Das Brennglas*. De plus, Petra Rosenberg, la présidente de l'Association régionale des Sintis et des Roms allemands de Berlin-Brandebourg, accompagne des visites sur demande.

Berlin

Le Mémorial des Sintis et des Roms d'Europe assassinés sous le régime nazi a ouvert en 2012.

75. Airi Markkanen et Kai Åberg, Markkanen, The Culture of the Finnish Roma (La culture des Roms de Finlande), 2011, Association finlandaise de littérature (en anglais uniquement), <https://oa.finlit.fi/books/e/10.21435/sfe.18>.

76. Base de données « RomaArchive » disponible ici (en anglais uniquement) : www.romarchive.eu/en/.

77. Pour plus d'informations sur ce site commémoratif voir en allemand uniquement www.gedenkstaette-zwangslager-marzahn.de/.

Mecklembourg-Poméranie-Occidentale

Des publications ont été financées par des subventions publiques :

- ▶ *Die Geschichte von Franz und Alex aus Satow*, un roman illustré, qui raconte l'histoire émouvante de deux garçons sinti pendant la période nazie dans le nord de l'Allemagne⁷⁸ ;
- ▶ *Sinti und Roma in Mecklenburg und Vorpommern*, qui comprend des récits biographiques de personnes et de familles sinti et roms. L'historienne Natalja Jeske y parle de la vie des Sintis et des Roms dans le nord-est de l'Allemagne. Utilisant de nombreuses sources et déclarations de témoins contemporains, elle raconte leur lutte pour s'affirmer en tant que citoyens de la société allemande, ainsi que l'histoire dramatique de leur persécution sous le régime national-socialiste. Elle suit les traces de quelques survivants dans la période d'après-guerre⁷⁹.

État libre de Saxe

Le projet « Réseau professionnel national – Antitsiganisme » a été lancé en janvier 2023 par l'association Weiterdenken – Heinrich-Böll-Stiftung Sachsen en coopération avec l'association Romano Sumnal. Il est financé par l'État libre de Saxe avec un budget annuel de 150 000 euros sur trois ans. Dans le cadre du projet, le Centre d'information et de culture des Roms et des Sintis de Saxe a été ouvert. Le centre offre un espace de travail en réseau, d'information et de formation complémentaire et accueille des manifestations et des expositions.

La plateforme de connaissances numériques et de travail en réseau « RomaRespekt bei Weiterdenken »⁸⁰, mise en place par la Fondation Heinrich-Böll de Saxe, donne accès à des informations sur l'histoire et le présent des Roms et des Sintis en Saxe. Elle propose des documents à lire et à écouter à usage privé et professionnel, notamment à destination des établissements scolaires, des lieux d'apprentissage extrascolaires, des établissements socioculturels, des clubs sportifs, des universités et de l'administration.

État libre de Bavière

Le Centre bavarois d'éducation politique donne accès, pour le compte du ministère de l'Éducation et des Affaires culturelles du Land de Bavière, à de nombreux matériels et publications touchant à l'histoire et à la culture des Sintis et des Roms, par exemple :

- ▶ « Ismus.elementar » : 12 méthodes pour aborder l'extrémisme en classe, qui comprend une suggestion sur la manière de traiter de l'antitsiganisme⁸¹ ;
- ▶ « Erinnern.elementar » : 12 méthodes et idées pour traiter de la culture de la mémoire en classe, y compris du génocide des Sintis et des Roms ;
- ▶ la biographie *La Mort était ma compagne – Vie et survie du Sinto Franz Rosenbach*⁸² ;
- ▶ la collection d'essais *Sintis et Roms – Une minorité allemande entre discrimination et émancipation*⁸³.

78. Pöschel, Anna-Friederike C., *Die Geschichte von Franz und Alex aus Satow* (L'histoire de Franz et Alex de Satow), 2022, RAA Mecklenburg-Vorpommern e. V. (en allemand uniquement), <https://zeitlupe-nb.de/de/node/788>.

79. Natalja Jeske, *Sinti und Roma in Mecklenburg und Vorpommern – Eine Geschichte in Biografien* (Les Sinti et les Roms en Mecklembourg et Poméranie – Une histoire en biographies), 2023, RAA – Demokratie und Bildung Mecklenburg-Vorpommern e. V. (en allemand uniquement) www.raa-mv.de/download/sinti-und-roma/.

80. Heinrich-Böll-Stiftung Sachsen, *RomaRespekt – Digitale Wissensplattform zu Geschichte und Gegenwart von Romnja und Sintezze in Sachsen* (RomaRespekt – Plateforme de connaissances numériques sur l'histoire et le présent des Roms et des Sintis en Saxe) (en allemand uniquement), <https://weiterdenken.de/de/romarespekt>.

81. Bayerische Landeszentrale für politische Bildungsarbeit, *ismus.elementar – Methodenkoffer zur Extremismusprävention* für die Grundschule (Ismuslementar : Kit pédagogique sur l'extrémisme destiné à l'enseignement primaire), 2020 (en allemand uniquement), https://www.blz.bayern.de/materialschuber-ismuslementar_p_76.html.

82. Bayerische Landeszentrale für politische Bildungsarbeit, *Der Tod war mein ständiger Begleiter* (La mort était ma compagne), 2005 (en allemand uniquement), https://www.blz.bayern.de/der-tod-war-mein-ständiger-begleiter_p_313.html.

83. Bayerische Landeszentrale für politische Bildungsarbeit, *Sinti und Roma – Eine deutsche Minderheit zwischen Diskriminierung und Emancipation* (Sintis et Roms – Une minorité allemande entre discrimination et émancipation), 2015 (en allemand uniquement), https://www.blz.bayern.de/sinti-und-roma-eine-deutsche-minorität-zwischen-diskriminierung-und-emancipation_p_410.html.

Les universités bavaroises définissent leurs priorités de recherche de manière indépendante. En voici quelques exemples :

- ▶ le projet « Apprendre avec des témoignages numériques – Sintis et Roms de la deuxième génération en Allemagne »⁸⁴ ;
- ▶ la conférence « Sintis et Roms dans l'histoire et la mémoire – Perspectives européennes et régionales » (Institut d'histoire franconienne des universités de Bamberg et de Bayreuth, du 28 au 30 septembre 2023)⁸⁵.

Ville libre hanséatique de Brême

La pièce de théâtre musicale et documentaire *Blumen an der Karlsburg* (musique de Dardo Balke et direction de Ralf Lorenzen) a été présentée en mai 2023 au théâtre de la ville de Bremerhaven. Ce spectacle commémorait la déportation des Sintis et des Roms de Bremerhaven en 1940 et a été organisé par l'Association des Sintis de Bremerhaven avec la participation des élèves de l'établissement scolaire Geschwister-Scholl⁸⁶.

« Des archives à la scène » est un projet de théâtre historique mené par l'université de Brême. Le seizième projet de la série, intitulé « Et maintenant, où allons-nous ? Lecture théâtralisée sur la discrimination des Roms et des Sintis », a été présenté en juin 2021 au Theater am Leibnizplatz de Brême. Il a été développé en collaboration avec les chercheurs du projet HERA (Humanities in the European Research Area) « Beyond Stereotypes: Cultural Exchanges and the Romani Contribution to European Public Spaces » (BESTROM) (« Au-delà des stéréotypes : échanges culturels et contribution des Roms aux espaces publics européens »), mené par les universités de Séville, de Liverpool, d'Helsinki et de Cracovie. Il raconte l'histoire de familles à la recherche d'une vie dans laquelle elles ne seraient plus victimes de persécutions de l'État ni d'exclusion sociale.

Dans le cadre de la préparation de l'examen central de fin d'études (Abitur), dans la matière « Histoire » et sur le thème « Les minorités dans l'Empire allemand », le Landesinstitut für Schule (Institut national pour les écoles) a organisé un atelier pour les enseignants, qui a notamment abordé les points suivants : i) la base juridique et le point de vue de la police ; ii) l'« invasion tsigane » depuis la Russie vers la Grande-Bretagne via Hambourg (sources de la presse britannique/lettres à l'éditeur et débats aux parlements britanniques et allemands) ; iii) l'expulsion de la famille Hartmann de Brême.

En septembre 2022, l'exposition « Diagnostic racial : Tsiganes – Le génocide des Sintis et des Roms et la longue lutte pour la reconnaissance » du Centre de documentation et de culture des Sintis et des Roms allemands a été inaugurée à Brême. Elle a été visitée par le grand public et par des groupes scolaires⁸⁷.

Hesse

Le gouvernement du Land de Hesse, en coopération avec l'Association régionale des Sintis et des Roms allemands de Hesse, finance la création d'un centre à Darmstadt, qui présentera une exposition permanente sur le sort des Sintis et des Roms. L'ouverture du centre est prévue pour 2025. L'exposition permanente et des expositions temporaires fourniront des informations sur la vie, l'histoire et la discrimination des Sintis et des Roms.

Rhénanie-Palatinat

Depuis 2023, des financements sont disponibles pour des projets visant à promouvoir la langue romani et la culture des Sintis et des Roms allemands. Ils sont ouverts aux associations, aux universités, aux personnes morales de droit privé à but non lucratif et aux paroisses ou aux organisations placées sous le parrainage

84. Ludwig-Maximilians-Universität München, Sinti und Roma der zweiten Generation in Deutschland (Les Sinti et les Roms de la deuxième génération en Allemagne), 2021 (en allemand uniquement), <https://www.lediz.uni-muenchen.de/projekt-lediz/zweite-generation/index.html>.

85. Institut für Fränkische Landesgeschichte, Universität Bayreuth, Sinti und Roma in Geschichte und Erinnerung. Regionale und europäische Perspektiven (Les Sintis et les Roms dans l'histoire et la mémoire. Perspectives européennes et régionales), 2023 (en allemand uniquement), <https://www.uni-bayreuth.de/press-releases/conference-sinti-roma>.

86. Designbüro Mühlenkamp und Schuldt, Blumen an der Karlsburg (Des fleurs à la Karlsburg) (en allemand uniquement), <https://dm-bremen.de/blumen-an-der-karlsburg/>.

87. Dokumentations- und Kulturzentrum Deutscher Sinti und Roma, Transportable Ausstellung: „Rassendiagnose: Zigeuner“: Der Völkermord an den Sinti und Roma und der lange Kampf um Anerkennung Leitgedanken zur Ausstellung (Exposition itinérante : « Diagnostic racial : Gitan » – Le génocide nazi des Sinti et des Roms et la longue lutte pour la reconnaissance), 2017 (en allemand uniquement), <https://dokuzentrum.sintiundroma.de/en/education/exhibitions/portable-exhibition-racial-diagnosis-gypsy>.

d'une église ou d'une communauté religieuse en Rhénanie-Palatinat. Parmi ces projets figuraient diverses manifestations culturelles. En outre, des projets ont permis de transmettre des connaissances sur la culture rom, la langue romani et l'histoire de la minorité et sur les conséquences actuelles des événements vécus dans le passé vis-à-vis de la société majoritaire, ou encore dans le cadre des activités de commémoration.

Rhénanie du Nord-Westphalie

Le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie a mis en place un programme baptisé « Vast vasteste – Main dans la main en RNW » visant à promouvoir les processus de développement scolaires en faveur de la reconnaissance de la culture et de la langue romani. L'objectif global du programme est de créer le meilleur environnement d'apprentissage pour les enfants de la communauté rom ayant récemment immigré. Le personnel scolaire reçoit des informations sur l'histoire des Roms et sur les difficultés auxquelles les familles sont confrontées dans leur pays d'origine et après leur arrivée en Allemagne. Ces mesures visent à renforcer les connaissances et la sensibilité culturelle des enseignants. Dans le cadre d'une partie du programme « Vast vasteste – Main dans la main en RNW », les établissements scolaires participent à diverses activités culturelles : avec la personne chargée de la médiation scolaire, les enfants apprennent à jouer du tambour, à coudre des vêtements traditionnels et, dans certaines écoles, ils assistent à des représentations théâtrales. Certains établissements scolaires prennent également part à des manifestations culturelles municipales telles que le festival Djelem Djelem à Dortmund.

Sarre

Avec le soutien des Archives de la ville de Sarrebruck et du Centre régional d'éducation politique, l'Association régionale des Sintis et des Roms allemands de Sarre mène actuellement des recherches sur les déportations des Sintis et des Roms depuis la Sarre sous le régime nazi ainsi que sur les formes de résistance et les actes de courage. Il s'agit, pour l'association régionale, de rédiger une étude des destins individuels des victimes de l'Holocauste issues de la minorité nationale des Sintis et des Roms de Sarre. En 2019, grâce à la collaboration étroite qu'entretient l'association régionale avec les Archives de la ville de Sarrebruck, ces dernières ont accueilli l'exposition « Quarante-cinq ans de travail pour les droits civiques par les Sintis et les Roms »⁸⁸.

En collaboration avec la ville de Sarrebruck, la capitale du Land, l'association régionale a créé un mémorial à Echelmeyerpark, à proximité de l'église paroissiale catholique Saint-Michael⁸⁹, afin d'entretenir la mémoire des Sintis et des Roms persécutés et assassinés pendant la période nazie sur un lieu historiquement important de Sarrebruck. Le monument a été conçu pour honorer les victimes et approfondir la compréhension historique du destin de cette minorité. Des manifestations de commémoration annuelles pourront également y être organisées et il constituera une ressource pédagogique pour les classes scolaires.

Lettonie

Le musée de l'Histoire et de l'Art roms⁹⁰ présente actuellement une vaste exposition sur l'histoire, la culture et les traditions des Roms que les établissements d'enseignement sont invités à utiliser dans leur processus éducatif.

Roumanie

Il convient de mentionner ici l'expérience inédite de la création du premier musée virtuel de la Culture romani⁹¹, le seul de son genre au monde, qui propose un voyage dans la mémoire culturelle des Roms de Roumanie. Créé par l'association Rroma Center « Amare Rromentza », cofinancé par des subventions de l'Espace économique européen (Norvège, Liechtenstein et Islande) et mis en place entre 2021 et 2023 dans le cadre

88. Pour plus d'informations, voir l'article de presse (en allemand uniquement), www.saarbruecken.de/rathaus/presse_und_online/artikeldetail/article-5d9b00ea15992.

89. Pour plus d'informations, voir l'article sur le lieu commémoratif pour Sinti et Roms (en anglais uniquement), https://erinnern.saarbruecken.de/en/memorial_place_sinti_and_roma.

90. Pour plus d'informations sur le musée de l'Histoire et de l'art roms en Lettonie, voir (en anglais uniquement) <https://romucentrsen.weebly.com/museum.html>.

91. Pour plus d'informations sur le Musée virtuel de la culture romani (Roumanie), voir (en anglais uniquement) <https://romanomuseum.com/en/>.

du projet « Nous pouvons faire plus ensemble » coordonné par l'agence de développement communautaire Impreuna (« Ensemble »), le musée vise non seulement à transmettre des connaissances à ses visiteurs, mais aussi à leur faire ressentir de l'empathie à l'égard de l'identité rom, par une immersion émotionnelle dans des images, des films, des sons et des animations thématiques, tous rassemblés sous la clé de voûte de la réalité virtuelle. Le musée virtuel de la Culture romani est largement utilisé comme outil d'enseignement extrascolaire dans les écoles, grâce à sa présentation dans les établissements d'enseignement supérieur, dans les écoles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), et à l'université de Bucarest dans le cadre du projet « Amaro Museo – Amaro Ceacipe – Promotion du musée virtuel de la culture romani » (2024), cofinancé par l'Institut européen des arts et de la culture roms de Berlin.

Espagne

Le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et des Sports a soutenu plusieurs activités de recherche sur l'histoire et la culture des Roms, telles que :

- ▶ l'étude intitulée *La cultura del pueblo gitano en el currículo de la educación obligatoria, a través de su presencia, ausencia y percepción en los libros de texto*⁹², qui examine la présence de la culture romani dans les manuels scolaires en utilisant une approche quantitative et qualitative. Elle se fonde sur un échantillon de 221 manuels publiés par différents éditeurs et portant sur les principales matières de l'enseignement primaire et secondaire ;
- ▶ un protocole pour sensibiliser les administrations scolaires, les enseignants et les éditeurs et les guider sur la manière d'intégrer et de traiter de l'histoire et de la culture des Roms dans les programmes scolaires et la pratique pédagogique. Le document présente brièvement l'histoire des Roms en la replaçant dans son contexte pour se concentrer ensuite plus précisément sur l'un des problèmes qui affectent la communauté rom dans de nombreux domaines, à savoir l'antitsiganisme. Il formule quelques recommandations générales et propose d'utiliser certains concepts relatifs au peuple rom dans le domaine scolaire⁹³ ;
- ▶ des ressources et des matériels pédagogiques qui facilitent l'intégration de contenus relatifs à l'histoire et à la culture des Roms dans l'enseignement : matériels didactiques sur la langue romani pour la matière « Langue espagnole », matériels didactiques sur l'histoire du peuple rom pour la matière « Sciences sociales » et une troisième proposition intitulée « Diversité rom » pouvant être développée dans le cadre de la matière « Valeurs sociales et civiques »⁹⁴ ;
- ▶ une publication divisée en trois parties : i) « L'histoire du peuple rom en Espagne. Entre extermination et exclusion sociale » ; ii) « Contributions du peuple rom à la culture et aux arts » ; et iii) « Éduquer contre l'antitsiganisme. Une contribution impérative à l'éducation à la justice et à la formation intégrale ». Elle contient, en annexe, un guide des ouvrages pédagogiques, des matériels audiovisuels et des sites internet pertinents, élaboré par le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et des Sports sur la base des contributions des auteurs⁹⁵.

92. Moreno Herrero, Isidro et al., *La cultura del pueblo gitano en el currículo de la educación obligatoria, a través de su presencia, ausencia y percepción en los libros de texto* (La culture du peuple gitan dans le programme de l'éducation obligatoire, à travers sa présence, son absence et sa perception dans les manuels scolaires), 2017 (en espagnol uniquement), https://www.libreria.educacion.gob.es/libro/la-cultura-del-pueblo-gitano-en-el-curriculo-de-la-educacion-obligatoria-a-traves-de-su-presencia-ausencia-y-percepcion-en-los-libros-de-texto_175742/.

93. Fernández Peña, Beatriz et Filigrana García, María del Carmen, Protocolo orientativo para la inclusión de la Historia y la Cultura Gitana en el currículo escolar y la práctica docente (Protocole d'orientation pour l'inclusion de l'histoire et de la culture roms dans le programme scolaire et la pratique pédagogique), 2019, Centro Nacional de Innovación e Investigación Educativa (CNIIE), Madrid (en espagnol uniquement) https://www.libreria.educacion.gob.es/libro/protocolo-orientativo-para-la-inclusion-de-la-historia-y-la-cultura-gitana-en-el-curriculo-escolar-y-la-practica-docente_183548/.

94. Filigrana García, María del Carmen et al., Materiales didácticos sobre el pueblo gitano para Educación Primaria (Matériel didactique sur le peuple rom destiné à l'enseignement primaire), 2020, ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et des Sports, Madrid (en espagnol uniquement) https://www.libreria.educacion.gob.es/libro/materiales-didacticos-sobre-el-pueblo-gitano-para-educacion-primaria_180997/.

95. Martínez Martínez, Manuel et al., Materiales sobre Historia y Cultura del Pueblo Gitano para Educación Secundaria. Educar frente al antigitanismo (Matériel sur l'histoire et la culture du peuple rom pour l'enseignement secondaire. Éduquer contre l'antitsiganisme), 2021, ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et des Sports, Madrid (en espagnol uniquement) https://www.libreria.educacion.gob.es/libro/materiales-sobre-historia-y-cultura-del-pueblo-gitano-para-educacion-secundaria-educar-frente-al-antigitanismo_175184/.

Conclusions

Des activités extrascolaires consacrées à l'histoire et à la culture des Roms/Gens du voyage sont souvent menées, conceptualisées et financées sur la base d'initiatives des organisations de la société civile, en particulier celles de la société civile rom.

Parfois, le simple fait de donner accès à tous les élèves « de différentes origines ethniques », sur un pied d'égalité et sans discrimination, à des activités extrascolaires, est présenté comme une bonne pratique. La participation des élèves à ces activités est généralement volontaire.

Les activités de recherche sont localisées et relèvent de la décision de chercheurs individuels au sein d'établissements de recherche, mais aucun État membre n'a mis en place de programme national de recherche systémique, financé par des fonds publics, portant sur l'histoire, la culture et la contribution des Roms.

Conclusions

Les informations recueillies proviennent de 22 pays et sont tirées des réponses reçues au questionnaire, ainsi que des rapports et des études du Conseil de l'Europe et de l'OSCE. À titre de conclusion générale, on peut dire que, à ce jour, l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques ne figure pas au premier rang des priorités de nombreux États membres.

Dans certains cas, il y a eu moins de pratiques positives à signaler, de sorte que certaines informations fournies dans les réponses au questionnaire ne concernaient pas directement les sujets analysés.

Il avait été proposé que les réponses au questionnaire soient fournies dans le cadre d'une coopération interinstitutionnelle entre les personnes compétentes au sein des ministères de l'Éducation, des points de contact nationaux pour les Roms ou d'entités publiques similaires ayant un mandat dans le domaine de l'éducation, de l'intégration des Roms, etc. Cela n'a été possible que dans certains cas, lorsque les noms des institutions consultées ont été explicitement indiqués dans les réponses.

Il n'est pas indiqué, dans les réponses au questionnaire, dans quelle mesure les organisations de la société civile des Roms et des Gens du voyage ont été consultées à propos du questionnaire. Pourtant, bon nombre des bonnes pratiques dont il est fait état ont été conçues et mises en œuvre par des organisations de la société civile des Roms et des Gens du voyage, notamment en ce qui concerne la formation des enseignants, la commémoration de l'Holocauste des Roms et les activités extrascolaires.

Les informations fournies sont parfois incomplètes et ne sont pas étayées par des données factuelles.

Si certaines pratiques locales expérimentales sont présentées comme de bonnes pratiques, aucune information n'est fournie qui pourrait confirmer qu'elles ont inspiré des actions similaires dans d'autres lieux ou qu'elles ont été reproduites à une échelle plus large. Elles peuvent toutefois constituer des « pratiques prometteuses » et être développées par leurs promoteurs ou par d'autres États membres.

Il arrive souvent que les sujets relatifs aux Roms et aux Gens du voyage ne soient pas spécifiquement ciblés, mais qu'ils soient brièvement mentionnés parmi d'autres thèmes plus vastes. Par exemple, les Roms sont cités parmi différentes minorités nationales ; ou bien, dans le contexte de l'Holocauste, les Roms sont mentionnés parmi les victimes avec les Juifs, sans plus de descriptions ou d'informations contextuelles.

Les États membres qui ont adopté des stratégies nationales ou des plans d'action nationaux en faveur des Roms ont prévu, dans le cadre des mesures envisagées dans le domaine de l'éducation, d'intégrer des sujets relatifs aux Roms/Gens du voyage dans les programmes et les manuels scolaires au moyen de réformes législatives ou de décisions gouvernementales.

L'existence de mouvements puissants de défense des Roms/Gens du voyage a un effet décisif dans certains États membres. Ils font valoir la nécessité d'inclure des sujets liés aux Roms/Gens du voyage dans les programmes et les manuels scolaires, militent en ce sens et coopèrent souvent avec des institutions pour améliorer la situation, en concevant et en mettant en œuvre de bonnes pratiques.

On peut aussi clairement observer que les États membres qui reconnaissent les Roms et/ou les Gens du voyage comme constituant une minorité nationale sont davantage soucieux d'intégrer des sujets les concernant dans les programmes scolaires, les manuels scolaires et les matériels pédagogiques, dans la mesure où ils appliquent la législation européenne et les normes de protection des minorités nationales.

Récapitulatif des bonnes pratiques en matière d'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage pouvant être développées dans les États membres

Les recommandations formulées dans le rapport de 2020 sur la représentation des Roms dans les programmes et les manuels scolaires européens⁹⁶, commandé par le Conseil de l'Europe, restent d'actualité. Les pratiques prometteuses et les bonnes pratiques suivantes ont été mises en évidence dans la présente étude.

- ▶ En Roumanie, la langue, l'histoire et la culture des Roms sont enseignées dans les établissements scolaires en tant que matières distinctes ; des informations sur l'histoire, la culture et la contribution des Roms sont intégrées dans les cours d'histoire de l'enseignement secondaire ; la matière facultative « Histoire, esclavage et déportation des Roms » a été introduite dans le cadre de la nouvelle législation sur l'éducation.
- ▶ Il existe des cadres consultatifs réguliers et officiels, tels que des accords de partenariat et des mécanismes de consultation avec la société civile des Roms/Gens du voyage et les universitaires appartenant à la communauté des Roms/Gens du voyage pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques éducatives liées aux Roms.
- ▶ Les législations et les politiques publiques nationales prévoient clairement et directement d'intégrer des sujets relatifs aux Roms/Gens du voyage dans les programmes et les manuels scolaires en tant que sujets distincts et en tant que sujets/leçons dans les programmes scolaires généraux.
- ▶ Des formations sont dispensées aux enseignants et l'histoire et la culture des Roms/Gens du voyage sont intégrées dans les programmes d'études des facultés de sciences de l'éducation.
- ▶ Des institutions publiques culturelles, éducatives et de recherche traitant des questions relatives aux Roms/Gens du voyage sont créées au niveau national (centres nationaux ou régionaux sur les Roms/Gens du voyage, écoles spécialisées dans la culture, l'histoire et la langue des Roms/Gens du voyage, musées sur les Roms et/ou les Gens du voyage, instituts de recherche sur les Roms/Gens du voyage). Les Roms/Gens du voyage jouent un rôle de premier plan/coordination dans leur création et leur fonctionnement ; les questions relatives aux Roms/Gens du voyage sont intégrées dans les institutions publiques (archives, musées d'histoire nationale, etc.).
- ▶ La présence de l'histoire des Roms dans les espaces publics est promue par la création de monuments à la mémoire des Roms et de lieux de commémoration de l'histoire des Roms (monuments commémoratifs de l'Holocauste des Roms, monuments commémoratifs de l'esclavage des Roms, plaques commémoratives, etc.).
- ▶ Des programmes nationaux de recherche sur la culture et l'histoire des Roms/Gens du voyage sont financés par des fonds publics.

96. Spielhaus R. et al., citée ci-dessus.

Annexe

Questionnaire « Programme de renforcement des capacités et outils pour l'enseignement de l'histoire des Roms »

I. Cadre juridique pour réformer l'éducation et intégrer de nouveaux sujets dans les programmes et les manuels scolaires nationaux

1. Quelle est la procédure à suivre pour engager une réforme de l'éducation dans votre État membre ?
2. Pourriez-vous décrire la procédure à suivre pour demander l'intégration de nouveaux éléments dans les programmes scolaires de votre État membre ?

II. Bonnes pratiques dans les États membres concernant l'enseignement de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage et son intégration dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques nationaux

1. Quelles sont les matières du programme scolaire dans lesquelles les Roms et/ou les Gens du voyage sont les plus représentés ? L'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage est-elle intégrée dans d'autres matières scolaires telles que l'économie, l'éducation civique ou sociale, la littérature, la religion ou l'éthique, les arts, la musique ou les langues (N.B. Cela peut inclure des sujets tels que les droits humains, l'égalité et/ou la lutte contre la discrimination) ?
2. L'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage est-elle enseignée en tant que sujet distinct ?
3. Décrivez des initiatives, s'il en existe, dans le cadre desquelles des établissements scolaires et/ou des organisations et communautés de Roms et/ou de Gens du voyage ont accueilli des manifestations culturelles, telles que des expositions, des spectacles organisés par des Roms et/ou des Gens du voyage.
4. Veuillez dresser une liste des pratiques positives d'intégration de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les manuels scolaires ou les matériels pédagogiques.

III. Bonnes pratiques dans les États membres concernant l'enseignement de l'Holocauste des Roms et des autres persécutions historiques

1. Veuillez donner des exemples montrant que l'Holocauste des Roms et les autres persécutions historiques des Roms et des Gens du voyage à travers l'Europe (politiques antivagabondage, violations des droits des parents et des enfants, assimilation forcée, sédentarisation forcée, stérilisation forcée, politiques d'internement et de déportation) font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage de l'Holocauste commis par le régime nazi et ses alliés.
2. Veuillez donner des exemples montrant que des aspects positifs de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage, tels que leur contribution au patrimoine culturel local, national et européen et leur rôle actif dans les mouvements de résistance antinazis et antifascistes, sont intégrés dans l'enseignement.
3. Veuillez donner des exemples montrant que votre État membre et/ou des organisations de la société civile de votre État membre ont intégré des activités de commémoration de l'Holocauste des Roms dans l'éducation formelle et non formelle, en relation avec le 2 août (Journée européenne de Commémoration de l'Holocauste des Roms), avec le 16 mai (Journée de la résistance des Roms) ou avec une date mieux adaptée au contexte historique du pays.

IV. Activités de formation

- Veuillez donner des exemples de formations dispensées par des experts et des universitaires aux enseignants, aux éducateurs, aux responsables d'établissements scolaires, au personnel des ministères de l'Éducation et aux autres membres du personnel pédagogique, afin de leur transmettre des connaissances sur l'histoire et la culture des Roms et/ou des Gens du voyage.

V. Activités extrascolaires et activités de recherche

1. Veuillez donner des exemples d'activités menées par votre État membre pour sensibiliser le grand public, en particulier la jeune génération, à la présence historique des Roms et/ou des Gens du voyage en Europe, et à leur contribution à l'histoire et à la culture locale, nationale et européenne.
2. Veuillez donner des exemples de soutien apporté par votre État membre, au moyen de subventions ou d'autres incitations financières, à la communauté universitaire, aux centres de recherche et aux institutions culturelles, y compris aux organisations de la société civile des Roms et/ou des Gens du voyage ou aux universitaires appartenant à ces communautés, pour faire progresser la recherche sur l'histoire des Roms et des Gens du voyage.

VI. Autres parties prenantes

1. Si un groupe de coordination national chargé de l'intégration de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques devait être créé dans votre État membre, pourriez-vous fournir une liste des acteurs institutionnels qui pourraient contribuer aux travaux de ce groupe ?
2. Si un groupe de coordination national chargé de l'intégration de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques devait être créé dans votre État membre, pourriez-vous indiquer quelles autres parties prenantes – organisations de la société civile des Roms et des Gens du voyage ou œuvrant en leur faveur – pourraient contribuer aux travaux de ce groupe ?

VII. Utilisation du programme de renforcement des capacités et outils dans l'État membre

1. Quelles seraient les modalités de mise en œuvre du programme de renforcement des capacités et les outils pour l'intégration de l'histoire des Roms et des Gens du voyage dans les programmes scolaires de votre État membre ?
2. Pouvez-vous anticiper les difficultés qui pourraient survenir dans ce processus⁹⁷ ?

À propos de l'autrice

Delia Grigore est une femme rom, militante du mouvement rom depuis 30 ans, écrivaine et ethnologue, titulaire d'un doctorat en arts visuels (2004, Académie roumaine, Institut d'ethnographie et de folklore) ; professeure associée d'université, où elle enseigne la littérature et la culture roms, coordinatrice du département de langue et littérature roms à l'université de Bucarest et présidente de l'association du Centre rom « Amare Rromentza » ; autrice de : Introduction à l'étude des éléments de culture traditionnelle de l'identité rom contemporaine (2001), Rromanipen – Les pierres angulaires de la culture rrom (2011) et Identité rrom contemporaine – entre ethno-type et stéréotype (2017) ; co-autrice de : Rroms en quête d'amour-propre. Étude exploratoire (2008), Histoire des minorités nationales (2008), Évaluation des politiques publiques éducatives destinées aux Rroms (2009) et de nombreux autres ouvrages de recherche.

97. Le fait d'évaluer les difficultés potentielles dans cette étape initiale permettra à l'ADI-ROM et à son secrétariat de préparer le soutien supplémentaire nécessaire pour y remédier.

Outil 2

Recommandations visant à assurer la pleine participation des Roms et des Gens du voyage à la conception des programmes scolaires et des matériels pédagogiques

Recommandations visant à assurer la pleine participation des Roms et des Gens du voyage à la conception des programmes scolaires et des matériels pédagogiques

Le Conseil de l'Europe met actuellement en œuvre son Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)⁹⁸, dont l'un des domaines d'action prioritaires est de soutenir l'accès à une éducation et à une formation inclusives et de qualité (domaine prioritaire 5.3). Dans ce contexte, et conformément à son mandat pour la période 2024-2027, le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) élaboré un programme de renforcement des capacités ainsi que des outils visant à faciliter la mise en œuvre au niveau national de la Recommandation CM/Rec(2020)2 sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques.

Les recommandations ci-après s'appuient sur de précédentes études et de précédents manuels touchant à ces questions, tels que « The Representation of Roma in European Curricula and Textbooks »⁹⁹, *Miroirs – Manuel pour combattre l'antisiganisme par l'éducation aux droits de l'homme*¹⁰⁰, *Droit et devoir de mémoire – Manuel d'éducation des jeunes au génocide des Roms*¹⁰¹ et l'étude cartographique des bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe concernant la représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques¹⁰², ainsi que sur plusieurs autres études menées par le Conseil de l'Europe sur le thème de l'éducation des enfants roms.

Elles s'inscrivent également dans le prolongement des recommandations du Comité des Ministres aux États membres déjà existantes, telles que la Recommandation CM/Rec(2009)4 sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe, la Recommandation Rec(2001)15 relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle et la Recommandation CM/Rec(2020)2 sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques.

-
98. Conseil de l'Europe, Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025), <https://rm.coe.int/coe-strategic-action-plan-for-roma-and-traveller-inclusion-fr/16809fcde9>.
 99. Conseil de l'Europe, The Representation of Roma in European Curricula and Textbooks (La représentation des Roms dans les programmes et manuels scolaires européens), Rapport conjoint commandé par le Conseil de l'Europe à l'Institut Georg-Eckert pour la recherche internationale sur les manuels scolaires, en partenariat avec le Fonds pour l'éducation des Roms, 2020 (en anglais uniquement), <https://repository.gei.de/server/api/core/bitstreams/ba4f051f-eafa-4b73-98d6-eab3957d17c6/content>.
 100. Conseil de l'Europe, *Miroirs – Manuel pour combattre l'antisiganisme par l'éducation aux droits de l'homme*, 2015, <https://book.coe.int/en/human-rights-democratic-citizenship-and-interculturalism/7396-miroirs-manuel-pour-combattre-lantsiganisme-par-leducation-aux-droits-de-lhomme.html>.
 101. Conseil de l'Europe, *Droit et devoir de mémoire – Manuel d'éducation des jeunes au génocide des Roms* (deuxième édition), 2017, <https://rm.coe.int/right-to-remember-french/1680a22678>.
 102. Conseil de l'Europe, *Étude cartographique des bonnes pratiques dans les États membres du Conseil de l'Europe concernant la représentation des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques*, 2025.

Ces recommandations insistent sur l'importance qu'il y a à :

- ▶ garantir l'accès à une éducation de qualité dans la dignité et le respect, fondée sur les principes des droits de l'homme et sur les droits de l'enfant. Les politiques éducatives existantes doivent être revues afin d'identifier les obstacles présents et potentiels empêchant les enfants [appartenant aux communautés de] Roms et de Gens du voyage de jouir de tous leurs droits dans le domaine de l'éducation¹⁰³ ;
- ▶ évaluer les procédures afin d'éviter tout risque de placement des enfants dans des institutions spéciales sur la base de différences linguistiques, ethniques, culturelles ou sociales, et de faciliter l'accès à la scolarisation. Les représentants des Roms et des Gens du voyage devraient être impliqués dans la définition et le suivi de ces procédures¹⁰⁴ ;
- ▶ reconnaître explicitement l'apprentissage interculturel et la lutte contre le racisme et la discrimination comme des priorités du processus éducatif et les intégrer comme des éléments clés de l'éthique scolaire. Les programmes, manuels scolaires et autres supports devraient promouvoir le dialogue interculturel et sensibiliser aux stéréotypes, préjugés et à la discrimination d'une manière générale, y compris envers les Roms et les Gens du voyage¹⁰⁵ ;
- ▶ étudier de manière critique les détournements de l'Histoire, qu'il s'agisse de détournements par négation d'une évidence historique, par falsification, par omission, par ignorance ou par récupération idéologique¹⁰⁶ ;
- ▶ mettre en place des banques de ressources qui précisent non seulement les documents et les sites disponibles, mais aussi la validité des informations provenant de ces sources et de ces documents¹⁰⁷ ;
- ▶ élaborer et mettre en œuvre des programmes souples et des pédagogies interactives qui prennent en compte les différences culturelles, promeuvent la diversité et incluent une approche à perspectives multiples pour illustrer toute la complexité de l'Histoire et assurer l'approche d'une Histoire commune¹⁰⁸ ;
- ▶ veiller à ce que l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage soit intégrée dans l'enseignement et la formation, et mettre à jour et personnaliser les contenus en fonction du contexte national ; et élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des matériels pédagogiques et des méthodes de formation révisés, en coopération avec les communautés de Roms et/ou de Gens du voyage, la société civile, les universitaires, les instituts de formation des enseignants et les organisations professionnelles d'enseignants¹⁰⁹ ;
- ▶ promouvoir des récits positifs sur l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage, tels que leur contribution à l'héritage culturel local, national et européen, et au rôle actif des Roms, Sintis et Yéniches dans les mouvements de résistance antinazis et antifascistes¹¹⁰.

103. Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Recommandation CM/Rec(2009)4 du Comité des Ministres aux États membres sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe, adoptée par le Comité des Ministres le 17 juin 2009 à la 1061^e réunion des Délégués des Ministres.

104. *Ibidem*.

105. *Ibidem*.

106. Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Recommandation Rec(2001)15 du Comité des Ministres aux États membres relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au xx^e siècle, adoptée par le Comité des Ministres le 31 octobre 2001 lors de la 771^e réunion des Délégués des Ministres.

107. *Ibidem*.

108. Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Recommandation CM/Rec(2020)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques, adoptée par le Comité des Ministres le 1^{er} juillet 2020 lors de la 1380^e réunion des Délégués des Ministres.

109. *Ibidem*.

110. *Ibidem*.

Les présentes recommandations s'inscrivent dans un objectif plus large et plus complexe, qui est d'assurer l'intégration, sur un pied d'égalité, des groupes marginalisés, en particulier les communautés de Roms et de Gens du voyage, dans l'enseignement formel dans l'ensemble des États membres du Conseil de l'Europe. Cependant, dans la mesure où la discrimination, la xénophobie, le racisme et l'exclusion constituent des problèmes de société majeurs qui ne portent pas seulement préjudice aux communautés de Roms et de Gens du voyage, une approche plus large et plus intersectionnelle sera appliquée dans ces recommandations.

La première série de recommandations porte sur la reconnaissance de la complexité et de l'interdépendance des contextes culturels et historiques. Cette reconnaissance peut, en effet, être considérée comme une condition préalable pour comprendre la répression et la marginalisation que subissent de nombreuses communautés dans toute l'Europe aujourd'hui, notamment les Roms et les Gens du voyage, mais aussi, par exemple, les communautés musulmanes, juives, noires et d'autres communautés de couleur, ou les peuples autochtones.

La première série de recommandations s'adresse à différents acteurs, tels que les ministères nationaux de l'Éducation, les auteurs de manuels et les maisons d'édition, ainsi que les établissements de formation des enseignants, dans la mesure où il s'agit d'une prise de conscience essentielle pour quiconque intervient dans le secteur de l'éducation.

Sensibiliser aux interconnexions, aux liens historiques et aux incidences sur les sociétés actuelles

La présente série de recommandations a pour objet de parer aux falsifications de l'Histoire, au manque de diversité des récits historiques et aux idéologies extrémistes par la connaissance des différents événements historiques, de leur déroulement, de leurs points communs et de la manière dont ils ont encore aujourd'hui une incidence sur les peuples et sur les sociétés.

À cette fin, les informations suivantes devraient être intégrées dans les programmes scolaires, les manuels scolaires et la formation des enseignants :

- ▶ des informations sur l'Europe et la pratique de l'esclavage auprès de différents peuples, notamment des Roms et des personnes d'ascendance africaine. Elles devraient porter aussi bien sur la manière dont les populations locales en ont souffert que sur la résistance qui a toujours été présente parmi les personnes asservies ;
- ▶ des informations sur la colonisation de différentes régions du monde par les États-nations européens. Elles devraient porter sur les conséquences passées et présentes de la colonisation, inclure le néocolonialisme, et présenter les schémas migratoires depuis l'Europe vers les autres parties du monde et vice versa ;
- ▶ des informations expliquant que le génocide et le nettoyage ethnique sont une escalade des discours de haine, du dénigrement relayé par la propagande, de la déshumanisation de « l'autre » et de sa démonisation, et qu'ils ne peuvent être envisagés comme des événements isolés propres à une zone géographique, mais qu'ils sont liés aux processus historiques de colonisation et de capitalisme ;
- ▶ des informations sur la manière dont les sociétés européennes actuelles subissent l'héritage du passé, du fait, par exemple, du rôle qu'elles ont joué dans l'esclavage, la colonisation et les migrations, en particulier en ce qui concerne les Roms et les Gens du voyage. Les sujets couverts devraient être larges et inclure des domaines tels que les influences économiques, culturelles, industrielles, scientifiques et sociales sur la société.

Il est recommandé de consulter les universitaires, les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et les autres parties ayant une expertise dans les domaines susmentionnés, tels que l'histoire des Roms, la traite transatlantique des esclaves, le racisme antimusulman et le racisme anti-Noirs, et de les associer aux processus d'élaboration des programmes scolaires, des manuels scolaires et des programmes de formation des enseignants.

Renforcer la justice, l'équité, la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance

La série de recommandations ci-après a pour objet de garantir une éducation exempte de discrimination, de xénophobie, de racisme et d'exclusion, et de créer des environnements d'apprentissage dans lesquels tous les élèves et étudiants sont reconnus et représentés en tant que membres égaux de la société, de sorte qu'ils soient encouragés à s'engager dans les processus d'apprentissage de toutes les matières. À cette fin, les programmes scolaires devraient :

- ▶ insister sur la nécessité de développer chez tous les élèves et étudiants des compétences de réflexion critique. Il s'agit de mettre particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'analyse critique du discours et sur la capacité à poser des questions critiques et réflexives sur les points de vue présentés, et à reconnaître la désinformation (« fake news ») et la propagande ;
- ▶ insister sur la nécessité d'une éducation à la justice sociale afin d'inciter les élèves et les étudiants à devenir des citoyens et des citoyennes responsables dans des sociétés démocratiques inclusives, aux niveaux national, européen et mondial ;
- ▶ insister sur la nécessité d'intégrer une éducation antiraciste dans toutes les pratiques éducatives, dans l'ensemble de l'environnement éducatif et parmi tous les personnels éducatifs, afin de lutter contre l'exotisme, la discrimination linguistique, l'orientalisme, l'antisiganisme, le racisme anti-Noirs, le racisme antimusulman et l'antisémitisme ;
- ▶ insister sur l'importance d'un enseignement tenant compte des spécificités culturelles afin que tous les élèves, qu'ils s'agissent d'eux-mêmes, de leurs racines, de leur langue, de leur culture ou de leur religion, soient représentés dans le programme scolaire. Cet aspect revêt de l'importance pour tous les élèves, car le fait de découvrir des points de vue différents des leurs contribue à développer l'empathie et la solidarité ;
- ▶ insister sur la nécessité de réorienter l'attention vers les structures sociétales dominantes qui créent l'oppression et la marginalisation de certains groupes, plutôt que de se concentrer sur les groupes marginalisés en tant qu'objets d'étude ;
- ▶ veiller à ce que l'accent soit placé sur l'intersectionnalité et la théorie féministe¹¹¹, en reconnaissant que les facteurs de marginalisation sont complexes et interdépendants. Les personnes les plus marginalisées se distinguent par plusieurs marqueurs identitaires qui les exposent à la discrimination, à l'oppression et à l'exclusion de la société. La théorie féministe des organisations permet d'adopter une approche plus réflexive de la production de connaissances et remet en question les conceptions stéréotypées et réductrices de l'objectivité et de la neutralité, en révélant comment la dynamique du pouvoir produit et reproduit la marginalisation.

Il est recommandé de consulter les organisations de la société civile, telles que les organisations qui représentent les personnes roms, musulmanes, juives et noires, ainsi que d'autres groupes d'intérêts, professionnels et consultants ayant une expertise en matière de création d'environnements d'apprentissage justes et inclusifs, et de les associer aux processus d'élaboration des programmes scolaires.

111. Benschop, Yvonne, Grand challenges, feminist answers (Grands défis, réponses féministes), Organization Theory, vol. 2, n° 3, 2021 (en anglais uniquement) : <https://doi.org/10.1177/26317877211020323>.

Politiques scolaires inclusives, échanges culturels et échanges de bonnes pratiques

Cette dernière série de recommandations a pour objet de faire participer des personnes ayant une expérience vécue de l'antitsiganisme, de la discrimination et du racisme, ainsi que des spécialistes en la matière, à la mise en place de processus d'apprentissage justes et égaux.

À cette fin, les programmes scolaires devraient :

- ▶ intégrer les connaissances de différents acteurs ayant une expérience vécue de l'appartenance à une communauté marginalisée, des connaissances spécialisées en matière d'antitsiganisme, de discrimination et de racisme, une expertise pratique et pédagogique et une expérience dans le développement de processus d'apprentissage tenant compte des spécificités culturelles et favorisant la justice sociale ;
- ▶ soutenir et encourager les collaborations entre les établissements d'enseignement et des partenaires extérieurs, tels que des organisations de la société civile, des universitaires, des artistes et des professionnels exerçant divers métiers, pour que tous les élèves et étudiants renforcent leur engagement civique et se considèrent eux-mêmes ainsi que les autres comme faisant partie d'une société plurielle, dans laquelle des personnes issues de différentes communautés de la société occupent un large éventail de fonctions ;
- ▶ promouvoir les échanges transeuropéens afin que les élèves, les étudiants et les enseignants de différents pays puissent partager des connaissances et des bonnes pratiques. De tels échanges sont essentiels pour que les élèves et les étudiants acquièrent une meilleure compréhension de l'histoire européenne et des contextes culturels globaux, connaissent mieux les communautés marginalisées au niveau régional et prennent conscience du sentiment de supériorité qui a engendré et continue d'engendrer la discrimination, la xénophobie, le racisme et l'exclusion. Ils permettront enfin de renforcer et d'améliorer les compétences interculturelles des élèves, des étudiants et des enseignants.

Il est recommandé de consulter des membres de la société civile ayant une expérience vécue, des professionnels, tels que des enseignants et des pédagogues, ayant des exemples de bonnes pratiques, et des consultants ayant une expérience et une expertise en matière de création d'environnements d'apprentissage justes et inclusifs, et de les associer aux processus d'élaboration des programmes scolaires.

En conclusion, les groupes jusqu'ici marginalisés dans l'histoire européenne, y compris, mais sans s'y limiter, les Roms et/ou les Gens du voyage, devraient avoir leur mot à dire dans les processus d'élaboration des programmes scolaires. Les représentants de ces groupes devraient être consultés et associés à ces processus d'élaboration. Des cadres consultatifs auxquels participent des éducateurs ou des représentants de la société civile appartenant à ces groupes, notamment les Roms et/ou les Gens du voyage, devraient être constitués pour tout processus d'élaboration de programmes ou de manuels scolaires. Compte tenu de la préoccupation partagée par de nombreux enseignants et enseignantes concernant la surcharge des programmes scolaires, les recommandations précédentes invitant à faire preuve de souplesse dans l'application des programmes demeurent essentielles pour pouvoir apporter de réels changements dans les cours d'histoire et accorder davantage d'attention à un enseignement inclusif de l'histoire, qui intègre notamment les expériences spécifiques des Roms et/ou des Gens du voyage¹¹².

EuroClio

L'Association européenne des enseignants d'histoire a été créée en 1992 avec le soutien du Conseil de l'Europe. Elle a débuté sous la forme d'un rassemblement annuel des associations nationales d'enseignants d'histoire, mais a rapidement lancé ses propres projets et organisé d'autres activités. La mission d'EuroClio est d'inspirer et de soutenir les enseignants afin qu'ils impliquent les apprenants dans une éducation innovante et responsable à l'histoire et à la citoyenneté.

112. En ce qui concerne la surcharge des programmes, voir Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHTHE), *Rapport général de l'OHTHE sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2023, disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/observatory-history-teaching/general-report.

Sales agents for publications of the Council of Europe Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie Européenne -
The European Bookshop
Rue de l'Orme, 1
BE-1040 BRUXELLES
Tel.: + 32 (0)2 231 04 35
Fax: + 32 (0)2 735 08 60
E-mail: info@libeurop.eu
<http://www.libeurop.be>

Jean De Lannoy/DL Services
c/o Michot Warehouses
Bergense steenweg 77
Chaussée de Mons
BE-1600 SINT PIETERS LEEUW
Fax: + 32 (0)2 706 52 27
E-mail: jean.de.lannoy@dl-servi.com
<http://www.jean-de-lannoy.be>

CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd.
22-1010 Polytek Street
CDN-OTTAWA, ONT K1J 9J1
Tel.: + 1 613 745 2665
Fax: + 1 613 745 7660
Toll-Free Tel.: (866) 767-6766
E-mail: order.dept@renoufbooks.com
<http://www.renoufbooks.com>

FRANCE

Please contact directly/
Merci de contacter directement
Council of Europe Publishing
Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 STRASBOURG Cedex
Tel.: + 33 (0)3 88 41 25 81
E-mail: publishing@coe.int
<http://book.coe.int>

Librairie Kléber
1, rue des Francs-Bourgeois
F-67000 STRASBOURG
Tel.: + 33 (0)3 88 15 78 88
Fax: + 33 (0)3 88 15 78 80
E-mail: librairie-kleber@coe.int
<http://www.librairie-kleber.com>

NORWAY/NORVÈGE

Akademika
Postboks 84 Blindern
NO-0314 OSLO
Tel.: + 47 2 218 8100
Fax: + 47 2 218 8103
E-mail: support@akademika.no
<http://www.akademika.no>

POLAND/POLOGNE

Ars Polona JSC
25 Obroniow Street
PL-03-933 WARSZAWA
Tel.: + 48 (0)22 509 86 00
Fax: + 48 (0)22 509 86 10
E-mail: arspolona@arspolona.com.pl
<http://www.arspolona.com.pl>

PORTUGAL

Marka Lda
Rua dos Correeiros 61-3
PT-1100-162 LISBOA
Tel: 351 21 3224040
Fax: 351 21 3224044
E-mail: apoio.clientes@marka.pt
www.marka.pt

SWITZERLAND/SUISSE

Planetis Sàrl
16, chemin des Pins
CH-1273 ARZIER
Tel.: + 41 22 366 51 77
Fax: + 41 22 366 51 78
E-mail: info@planetis.ch

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Williams Lea TSO
18 Central Avenue
St Andrews Business Park
Norwich
NR7 0HR
United Kingdom
Tel. +44 (0)333 202 5070
E-mail: customer.services@tso.co.uk
<http://www.tsoshop.co.uk>

UNITED STATES and CANADA/

ÉTATS-UNIS et CANADA
Manhattan Publishing Co
670 White Plains Road
USA-10583 SCARSDALE, NY
Tel: + 1 914 472 4650
Fax: + 1 914 472 4316
E-mail: coe@manhattanpublishing.com
<http://www.manhattanpublishing.com>



BOÎTE À OUTILS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DES ROMS ET/OU DES GENS DU VOYAGE

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.